

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET SECONDAIRE
SPECIALISE DE LA REPUBLIQUE D'OUZBEKISTAN**

UNIVERSITE DES LANGUES DU MONDE

**DEPARTEMENT DE LA LEXICOLOGIE ET DE LA STYLISTIQUE DE
LA LANGUE FRANCAISE**

Khassanov Jonibek Alloqulovich

**LE RÔLE DE SMS DANS L'ENRICHISSEMENT DU VOCABULAIRE
FRANÇAIS**

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES SUPERIEURES

Spécialité: 5220100 - philologie (langue française)

Le présent mémoire est attesté par le
département de lexicologie et de
stylistique de la langue française. Le
chef du département maitre de
conférence _____ Z. Davronova
“ ____ ” _____ 2013

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE:
_____ T. Akhmedov

“ ____ ” _____ 2013

Tachkent – 2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
--------------------	---

CHAPITRE I. LA SOCIÉTÉ ET LA LANGUE

1. 1. La perfection de la langue française.	7
--	---

1. 2. Le dictionnaire de l'Académie française.	24
---	----

1. 3. Quelques termes nouveaux.	35
--------------------------------------	----

CHAPITRE II. SMS ET ENRICHISSEMENT DU VOCABULAIRE

2. 1. Le langage SMS.	44
----------------------------	----

2. 2. Usages moins conventionnels.	52
---	----

CONCLUSION.	56
------------------	----

BIBLIOGRAPHIE.	60
---------------------	----

ANNEXE

INTRODUCTION

Sur la frontière des millénaires le téléphone, la radio, la télévision, Internet et le lien mobile ont conditionné la vitesse la plus haute du passage de l'information qui a provoqué l'accélération du rythme de la vie. L'aspiration générale à l'économie du temps et en conséquence, les moyens de langue, a amené au changement de la mentalité, y compris de texte. A la France on publie le dictionnaire de la langue SMS. Certains de mots ont l'équivalent SMS, la langue SMS est devenue deuxième pour des millions de gens, particulièrement pour les utilisateurs France en langues. Vers aujourd'hui ce moyen des relations est un des plus répandus. Le phénomène semblable est observé presque dans tous les pays, les langues nationales, mais les réductions particulièrement SMS sont répandues à la France.

Certains linguistes mettent en relief la langue SMS comme un nouveau moyen de la communication. Comme tout phénomène apparu, il a les particularités, y compris de langue. Vers le nombre des travaux les plus détaillés on peut porter sur cette matière les travaux de G.Le-Bodik, A.A.Ionina, J.V.Gorchounov. Les travaux de ces savants ont été à la base de notre étude.

L'hypothèse. Il est possible que SMS - les messages perdront avec le temps l'importance, et les connaissances de la langue normative française deviendra assez pour les relations sur un pied d'égalité avec les porteurs de la langue.¹

L'actualité de l'étude donnée est définie par ce qu'avec l'utilisation de la langue française, comme les moyens des relations, apparaît la nécessité de l'étude de ces changements, qui il subit en train des relations par voie de SMS - les messages.

Le but de l'étude comprend dans la révélation des particularités de la langue SMS moderne anglaise.

Pour la réalisation des objectifs on fixait les tâches suivantes:

¹ Guimier de Neef. Tilt correcteur de SMS évaluation et bilan qualitatif. Paris. 2007. p.123-132.

1. Définir le degré de l'actualité de l'étude de la langue SMS dans environnement de jeunesse;
2. Élargir les connaissances selon la partie de langue des mini-textes;
3. Analyser les résultats acquis.

Le sujet donné est assez nouveau dans la science, c'est pourquoi nous croyons que nous apporterons le dépôt défini dans l'étude d'un tel phénomène, comme la langue SMS.

Lorsqu'on cherche à se représenter une langue donnée, on est souvent confronté à ce dilemme: doit-on représenter la langue telle qu'elle est parlée ou est-ce qu'on doit la représenter telle qu'elle devrait être parlée si elle était bien parlée? Dans l'histoire, la conscience de ce qu'est une langue est étroitement liée au développement de l'idée de norme. En France, au seizième siècle, il était bien difficile de dire ce qu'était le français. Quand les grammairiens ont commencé à s'intéresser à la manière dont parlaient les gens dans le royaume, ils n'ont trouvé qu'une palette de dialectes, de patois, de sociolectes. C'est en 1647 que parut le premier ouvrage sur la grammaire. Claude Favre de Vaugelas² proposa alors une norme fondée sur le français parlé par la cour du roi et les œuvres de quelques grands écrivains. Cette norme devint de plus en plus puriste pour se transformer, surtout après les travaux de l'Académie Française, en une norme très stricte.

Seulement au cours des siècles, une longue discussion a eu lieu entre grammairiens autour des notions de norme et d'usage. Les partisans de la norme estimaient que le langage avait une tendance spontanée à la régularité et à la symétrie (comme le montre par exemple, l'alignement des conjugaisons). Les autres grammairiens pensaient au contraire que le langage était entièrement gouverné par l'usage, lequel n'avait que faire de la grammaire, et introduisait sans arrêt toutes sortes de fautes et d'irrégularités. Le couple norme/usage posait donc un problème de fond: où devait passer la frontière entre l'usage et la norme?

A chaque époque s'est reposé ce problème puisque la langue évolue, change, se transforme et est donc sans cesse en mouvement. Ainsi au cours du vingtième

² Claude Favre de Vaugelas. Les remarques sur la langue française. Paris. 1647.

siècle, dix mille mots ont disparu du dictionnaire mais dix-huit mille autres y ont fait leur apparition. Au vingt-et-unième siècle, c'est l'apparition d'un nouveau langage qui interpelle les défenseurs de la langue française. Il plait aux jeunes et se nomme le langage SMS. En 6-7 ans, il est devenu leur moyen privilégié de communication par l'intermédiaire du téléphone portable ou d'Internet mais il interpelle : ces messages sont remplis de fautes d'orthographe disent les puristes. Or, depuis le dix-neuvième siècle, l'idée d'une norme orthographique s'est développée, norme que tous les locuteurs doivent connaître. De nombreux articles et études ont été consacrés à cette nouvelle forme de communication écrite peu conventionnelle qui remet en cause la distinction traditionnelle entre l'oral et l'écrit puisqu'elle privilégie une communication en temps réel entraînant une vitesse de saisie accélérée.

Le texte, rarement relu et corrigé, se rapproche ainsi davantage de la langue orale que de la langue écrite. La question de l'orthographe se trouve donc au cœur de l'opposition entre usage et norme: la faute doit-elle être sanctionnée ou être relativisée? Quelle place ont la norme et l'usage dans l'enseignement et l'apprentissage du français ?

Nous constaterons dans un premier temps la place qu'occupe réellement le langage SMS dans notre société à travers l'usage qui en fait, les transgressions constatées et les tolérances éventuelles face à ces déviances. Ensuite, nous nous intéresserons à quel français enseigner et notamment quelle place on pourrait laisser au langage SMS dans les apprentissages chez des adolescents en difficultés scolaires.³

Tantôt billet doux du XXI^e siècle, tantôt nota bene électronique, les SMS sont rédigés dans un style qui s'éloigne volontiers de la norme et des usages standard : on sculpte le texte par jeu, pour qu'il soit plus expressif, soit pour limiter l'effort d'un encodage pénible sur un petit clavier ou tout simplement pour qu'il tienne dans la fameuse limite des 160 caractères au-delà de laquelle double le coût du message... Dans cet espace où toutes les fantaisies sont permises (tant que le

³ Caumont Olivier. Discours électronique médié et SMS étude phonologique de quelques morphèmes verbaux. Paris. 2007. p. 412.

message reste compréhensible par son destinataire), de nouvelles abréviations voient le jour et, parfois, se répandent.

On appelle cela communément le « langage SMS » parfois assimilé à des catégories plus larges qui englobent les outils de communication sur Internet (le cyberlangage, la cyberlangue, la novalangue).⁴ Devenu véritable phénomène de société le « langage SMS » est aujourd'hui commun et répandu au point de franchir régulièrement les frontières du monde virtuel de la téléphonie mobile pour se retrouver dans la presse, dans la publicité et même sur des affiches de campagne électorale.

Faut-il s'inquiéter de l'influence du langage des SMS sur l'orthographe ? Cette contribution ne prétend pas répondre directement à cette question, mais s'attache plutôt à décrire les principaux phénomènes graphiques constatés.

A côté de graphies confondues (volontairement ou non), l'on remarque de curieuses « zones de résistance » où des graphies parfois complexes ne cèdent pas aux exigences de brièveté. Les déviances constituent-elles des erreurs ou des négligences de la part des usagers ? Il serait bien téméraire de vouloir trancher, si l'on tient compte de la fantaisie et du caractère ludique inhérents à ce type de langage. D'un point de vue plus pédagogique, on peut imaginer que, chez les plus jeunes usagers, certaines habitudes propres au langage SMS influencent négativement l'acquisition d'une orthographe correcte, encore faudrait-il le démontrer par des enquêtes appropriées.

CHAPITRE I LA SOCIÉTÉ ET LA LANGUE

1. 1. La perfection de la langue

⁴ Cédric Fairon, Jean René Klein et Sébastien Paumier. Le langage SMS. Etude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête. Presses universitaires de Louvain. Louvain-la-Neuve. Cahiers du Cental. 2006. p. 56.

Une langue n'est pas une entité figée et fixée une fois pour toutes. Fruit d'une évolution millénaire, elle bouge à tout moment, et c'est ce mouvement permanent qui peu à peu transforme son lexique. Pour désigner les réalités nouvelles, le français incorpore de nouveaux mots - ce sont les néologismes - créés à partir du français ou empruntés aux langues étrangères.

Dans les domaines techniques et scientifiques, toutefois, les données sont différentes et d'une toute autre ampleur : les professionnels emploient des mots ou des expressions très précises, des *termes*, qui se dénombrent en millions (par comparaison, un dictionnaire de la langue générale compte 50.000 à 100.000 mots au maximum) et, chaque année, des milliers de notions et de réalités nouvelles apparaissent, qu'il faut pouvoir désigner.

En effet, les professionnels doivent pouvoir communiquer dans leur langue de façon précise, les traducteurs traduire correctement en français les textes techniques des différents domaines. Pour qu'une langue demeure vivante et soit en mesure d'exprimer le monde moderne dans toute sa diversité et sa complexité, la néologie est donc un impératif.

L'enjeu est particulièrement important pour notre langue, puisque, deuxième langue de communication internationale, le français est langue officielle et langue de travail de la plupart des organisations internationales, ce qui implique, en particulier, que les traducteurs de ces organisations puissent disposer, dans des domaines spécialisés, de tous les termes correspondants.⁵

Certes, le français est bien vivant et l'adaptation de son vocabulaire aux évolutions du monde contemporain se fait en grande partie de façon spontanée, dans les laboratoires, les ateliers ou les bureaux d'étude ; elle est, de plus, secondée par le rôle de premier plan joué par la France dans beaucoup de secteurs de pointe. Mais pour éviter que, dans certains domaines, les professionnels ne soient obligés de recourir massivement à l'utilisation de termes étrangers, l'adaptation du vocabulaire doit être encouragée, facilitée et coordonnée. C'est pourquoi depuis près de trente ans les pouvoirs publics incitent à la création, à la diffusion et à

⁵ Ullmann et Stephen. *The principles of semantics*. Oxford. Blackwell. 1951. p, 81.

l'emploi de termes français nouveaux.

Œuvrer à l'élaboration d'une terminologie de référence, conforme aux règles de formation des mots de notre langue, et la mettre à la disposition des professionnels et du public, telles sont les missions du dispositif d'enrichissement de la langue française mises en place par le décret du 3 juillet 1996: «De toutes les langues de l'Europe, la française doit être la plus générale parce qu'elle est la plus propre à la conversation, elle a pris ce caractère dans le peuple qui la parle. L'esprit de société est le partage naturel des Français ; c'est un mérite et un plaisir dont les autres peuples ont senti le besoin. L'ordre naturel dans lequel on est obligé d'exprimer ses pensées et de construire ses phrases répand dans notre langue une douceur et une facilité qui plaît à tous les peuples ; et le génie de la nation se mêlant au génie de la langue a produit plus de livres agréablement écrits qu'on n'en voit chez aucun autre peuple. La liberté et la douceur de la société n'ayant été longtemps connues qu'en France, le langage y a reçu une délicatesse d'expression et une finesse de naturel qu'on ne trouve guère ailleurs».⁶

Voltaire ajoute : c'est une pléiade d'écrivains qui a été le mérite de la France, son seul mérite, son unique supériorité. C'est un petit nombre de génies sublimes et aimables qui font qu'on parle français à Vienne, à Stockholm et à Moscou.

La perfection de la langue et son influence ne risquent-elles pas de s'étioler ou d'être, comme d'autres langues l'ont été avant elle, corrompues ? Rivarol posait cette question à l'Académie de Berlin, prenant pour exemple, combien curieux pour nous aujourd'hui, l'Angleterre, dont il soulignait la double éclipse, celle de la littérature, donc de la langue, et celle de la prépondérance dans le monde. Mais il écartait fermement la perspective d'un destin semblable pour la langue française et pour son autorité dans toute l'Europe. Pourtant, l'époque que nous vivons semble condamner cet optimisme. Après les siècles de splendeur, notre langue est entrée dans une période sombre où sa perfection, dont Voltaire et Rivarol s'enchaient, a été minée, corrompue, tandis que l'anglais prend chaque jour davantage son

⁶ Michel Charles. Introduction à l'étude des textes. Paris. 1995. p. 229.

relais comme langue de communication, menaçant de devenir un jour langue universelle.

La crise incontestable – et non le déclin tout de même – du français, dans notre pays où le génie national fut si durablement mêlé au génie de la langue, et hors de France où, force est de l'admettre, l'usage du français régresse dans les lieux de pouvoir qui ont succédé aux Cours et plus encore dans la diplomatie et les instances internationales, cette crise donc justifie peut-être la déploration, mais surtout elle doit inciter à la réflexion.⁷

Pourquoi maltraite-t-on le français dans notre pays? Le vocabulaire se réduit, on ignore la grammaire et la syntaxe. La phrase n'est le plus souvent qu'une simple juxtaposition de mots employés hors de leur sens, ou d'anglicismes inappropriés, ou enfin d'un nouveau vocabulaire, qui évoque irrésistiblement la novlangue d'Orwell, fondé comme elle sur des critères de correction politique. Les mots utilisés couramment s'éloignent toujours plus de la réalité qu'ils nomment. L'école, qui a pour mission de transmettre la langue et la littérature aux adultes de demain, admet, hélas ! que ses élèves apprennent le français en écoutant Sky Rock ou Fun Radio, plutôt que dans les textes d'Anatole France ou de Colette.

Mais il est vrai, nous dit-on, que dictées et récitations sont des exercices qui blessent la liberté des élèves. Montaigne, Rabaissais, Corneille, Marivaux sont passés à la trappe des programmes parce que jugés incompréhensibles, et l'on considère que le néo-argot des banlieues et un vocabulaire technique anglo-américain simpliste sont les meilleurs outils de communication modernes.

La langue, disent les spécialistes de l'éducation, doit s'adapter à une société hétérogène, à la mondialisation, aux nouvelles technologies de communication, à la professionnalisation. Et surtout à la libre invention de celui qui parle au mépris de toute règle. Il n'est guère étonnant dans ces conditions que ce français dégradé, déconcerte et décourage tous ceux qui, hors de nos frontières, continuent à chérir notre langue ; ils se demandent avec perplexité si elle est encore en mesure de désigner les choses, de s'adapter à un monde qui change rapidement, qui ne

⁷ Jacques Anis. Communication électronique scripturale et formes langagières. Paris. 2002. p. 57-70.

connaît plus de frontières et dont toutes les innovations doivent être nommées dans une langue claire et précise, ce que l'anglais semble être en mesure de faire aujourd'hui.

Roland Barthes⁸ a dénoncé naguère ce qu'il nommait «le mythe de la clarté de la langue française ». Cette langue est, disait-il, surveillée, écrite comme on a écrit le hiéroglyphique, le sanskrit ou le latin médiéval, ce qui en fait en définitive une langue embaumée. Il est donc légitime que triomphe de cette langue morte une langue vivante librement créée à chaque instant par celui qui parle ou bien encore l'anglais, qui est aux dires de ses partisans seul apte à véhiculer la modernité.

Sans doute le français que l'on entend dans les rues et sur les ondes, que l'on découvre dans maints écrits est-il déplorable et appauvri. Mais l'état d'une langue ne se juge pas seulement sur la parole de la rue, sur l'oral, pas plus que l'opinion ne se mesure par les «radios trottoirs » et les sondages. De même que seules des élections permettent de connaître l'état d'esprit et les volontés d'une société à un moment donné, les dictionnaires rendent compte de l'évolution réelle de la langue ; ils en sont les véritables bulletins de santé. C'est pourquoi, pour répondre à Barthes et à tous ceux qui avec lui annoncent haut et fort le dépérissement du français, je veux fonder mon propos sur la grande entreprise que Richelieu avait confié à l'Académie française, son *Dictionnaire*, référence de tous les autres dictionnaires ; et montrer que le discours pessimiste et parfois haineux sur l'embaumement ou l'inadaptation du français au monde moderne découle de son ignorance.

Notre langue aujourd'hui n'est ni embaumée, ni inadaptée au monde du progrès constant, mais tout au contraire, elle rend compte avec une force et une précision étonnante d'un univers bouleversé où jamais il n'y eut autant de réalités nouvelles à nommer.

Si parfois langage et langue peuvent être considérés comme des synonymes définissant des systèmes structurés de signes oraux ou écrits permettant à des humains de communiquer, on doit à André Martinet, leur différenciation. En effet, il considère le langage comme la faculté intellectuelle «qu'ont les hommes de

⁸ Roland Barthes. *Le Bruissement de la langue*. Paris, Seuil. 1984. p. 271.

s'entendre aux moyens de signes vocaux» mais aussi, depuis quelques millénaires, en utilisant des signes picturaux ou graphiques qui correspondent aux signes vocaux du langage. Par ailleurs, le langage sert aussi à désigner la manière de parler, propre à un groupe social ou professionnel, à une discipline ou à un domaine d'activité tel que le langage administratif.

La langue, en revanche, désigne « le système de signes verbaux propres à une communauté d'individus pour s'exprimer et communiquer entre eux ». Elle est alors considérée comme un instrument de communication avec son code constitué en un système de règles communes (signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels) propres à une même communauté.⁹

Si nous nous référons donc à la définition du langage donnée par Martinet, il est alors effectivement possible et justifié de considérer le « langage SMS » comme un langage à part entière. En effet, toutes les utilisations d'abréviations, de la phonétique, de chiffres ou d'émoticônes par exemple peuvent être assimilés à des signes graphiques ou picturaux qu'utilisent les hommes pour communiquer. D'autre part, on sait que le langage SMS est un langage utilisé massivement par les jeunes et que ceux-ci le considèrent comme une manière de parler, propre à leur génération. Langue et parole c'est à Ferdinand de Saussure dans son Cours de linguistique générale, reconstitué par ses élèves Charles Bally et Albert Sechehaye que nous devons la distinction entre la langue et la parole.

D'après lui, la langue est un « trésor commun » comportant un lexique (une collection de mots) et un code. Nous pouvons étudier ces langues selon deux points de vue : celui de leur évolution (diachronie), ou celui de leur état à un moment donné (synchronie). Saussure insiste sur la synchronie qui doit donner accès à la structure de l'ensemble du langage. La langue est composée de signes ; un signe étant un rapport entre un signifiant (une image acoustique) et un signifié (un concept).

Or remarque Saussure, dans le langage naturel, ce rapport est arbitraire car la nature du son émis n'a pas de rapport avec le sens (sauf exception). « Le signifié et

⁹ Roland Barthes. Le Grain de la voix. Paris, Seuil. 1981. p. 174.

le signifiant contractent un lien » dit-il, le changement d'un signe par un autre modifie inmanquablement le sens du mot (« lapin » n'est pas la même chose que « lopin » ou « lupin »).¹⁰

Le changement d'un élément de la langue a donc des conséquences sur le reste. On retrouve ici la notion de « sémiotique » (le signe) qui consiste à pouvoir reconnaître, hors contexte (c'est-à-dire sans histoire, ni environnement), si un mot a un sens (« par exemple le mot rôle est accepté comme ayant un sens, ril, non »). Ce qui intéresse donc avant tout Saussure, c'est la langue et son étude, sans la prise en compte des situations discursives autrement dit, c'est la morphosyntaxe qui est importante.

Dans la pratique du français à l'école, l'étude par les élèves de la morphologie des mots et de la syntaxe d'une phrase débute dès la maternelle. Le but est de comprendre comment former des mots ou produire des phrases qui soient corrects dans le respect des règles d'orthographe, de grammaire et de conjugaison. Sachant que le français donne lieu à des productions écrites extrêmement variées, le langage SMS n'échappe pas à cette rigueur. Pour écrire et se faire comprendre de celui qui recevra l'énoncé, il faudra bien respecter des règles morphosyntaxiques. Ainsi « A+ », par exemple, est accepté comme ayant le sens de « à plus tard » ; en revanche, si nous remplaçons le signe « + » par « - », «a- » (« à moins ») n'aura aucun sens pour un usager du langage SMS. Changer un signe, modifie donc le mot et lui accorde ou non du sens.

Par ailleurs, Saussure s'est aussi posé la question de la délimitation du signe, indispensable à la compréhension du langage. « Je l'apprends » et « je la prends » se prononcent de la même façon pourtant ils n'ont pas la même orthographe et n'ont pas le même sens. En langage SMS, cette distinction existe-t-elle à l'écrit ? La réponse est oui. On écrira « je l'apprends » - « J'lapren » et « je la prends » - « J'la pren ». Chaque signe est donc en relation avec les autres à l'intérieur d'un mot ce qui confère au mot, non seulement une signification, mais aussi une valeur. Le langage SMS obéit donc à une rigueur morphosyntaxique

¹⁰ Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale. Payot. 1975. p.186.

qu'il faut prendre en compte dès lors qu'on l'utilise.

Quant à la parole, Saussure, la définit comme un usage individuel de la langue. Cet usage peut être très contextuel. Du coup, son étude n'intéresse pas du tout le linguiste qui la considère comme accessoire et plus ou moins accidentelle. Il faut attendre Emile Benveniste (1966)¹¹ pour qu'on cherche à comprendre comment se produit le sens dans le discours ordinaire. Son approche reste structuraliste, mais il s'agit pour lui de sortir de l'analyse des règles de la langue pour comprendre les situations et les personnes qui parlent : « j'ai » n'a pas la même signification que « j'aurai ».

Au terme de « parole », il préfère donc parler de « discours » qu'il distingue du mot « phrase » ; le discours étant un « énoncé » qui a un auteur (quelqu'un qui parle) . C'est la notion de « sémantique » (le sens) qui est désormais en jeu. C'est ainsi que Benveniste pose les bases d'une nouvelle linguistique, celle de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non simplement l'énoncé lui-même qui est étudié ; le mot devient l'unité minimale du discours.

En didactique du français, à la suite de Benveniste, on considère qu'il existe deux grands types d'énonciations : une énonciation à distance de type « récit » où les informations sont données par l'énonciateur (emploi de la troisième personne « il » ou « elle », emploi de certains temps verbaux comme l'imparfait ou le passé simple, emploi de certaines marques spatio-temporelles (« Trois jours plus tard », « à cet endroit-là »...).

La seconde énonciation est dite impliquée de type « discours ». L'énonciateur du texte se désigne par « je » et s'adresse souvent à un interlocuteur « tu » ou « vous ». Les trois temps de base sont le présent, le futur simple et le passé composé. Les indicateurs spatio-temporels (ou déictiques) sont par exemple « ici », « là-bas », « à droite », « maintenant », « hier », « demain », « l'année prochaine »... Pour ce qui est du langage SMS, sachant qu'il permet de passer de l'oral à de l'oral écrit, ce type d'énonciation peut être appelé sans conteste discours car il regroupe toutes les caractéristiques citées ci-dessus. Son enseignement

¹¹ Emile Benveniste. problèmes de linguistique générale. Paris. 1966. p.78.

consistera donc essentiellement à étudier la cohérence et la cohésion du texte produit. « J taten isi 2m1 » (« Je t'attends ici demain »), par exemple, peut rester une énigme si le contexte d'énonciation n'est pas plus précis, même s'il est correctement écrit.

La distinction entre langue et parole a ensuite été reprise par Noam Chomsky (1968)¹² dans son œuvre majeure (*Le langage et la pensée*). Au lieu de partir de la langue, qu'il faut enregistrer puis transcrire afin de pouvoir l'analyser ensuite, il part de la parole que l'individu fabrique. Il se demande alors comment le locuteur fait pour la produire. C'est une question essentielle qui domine le problème de l'acquisition du langage. Alors que durant toute la première moitié du XX^e siècle, les grands courants de pensée s'accordaient à dire que le langage était acquis par conditionnement, il réfute ce behaviorisme et affirme que le langage est déterminé par des structures mentales innées et oppose ainsi compétence et performance. Pour lui, un enfant de moins de 5 ans est capable sans enseignement formel, de produire et d'interpréter avec cohérence des phrases qu'il n'a jamais rencontrées avant (c'est la performance) car il est supposé avoir une connaissance innée de la grammaire élémentaire commune à tous les langages humains (ou compétence).

Cette grammaire, caractérisée d'universelle (tous les enfants acquérant ce langage), permet d'une part, avec un nombre de règles de grammaire réduit et une quantité de mots bien définies, de produire un nombre infini de phrases ; et d'autre part, de décider si une phrase est correctement bien formée, indépendamment de la signification grâce à la prise en compte d'un ensemble de contraintes inconscientes. L'enfant ne viendrait pas au monde, comme on le pense depuis la fin « des Lumières », avec un esprit semblable à une table rase mais avec la capacité innée auquel l'humain est prédisposé, ce qui expliquerait l'apprentissage rapide d'une langue par un enfant mais aussi la capacité à en créer une de toute pièce si la situation l'exige (cas du créole 2 par exemple).

Par conséquent, selon Chomsky¹³, c'est l'autonomie de la syntaxe qui prime sur la sémantique. Dans le cadre d'une situation didactique sur le langage SMS,

¹² Noam Chomsky. *Réflexions sur le langage*. Philadelphie. 1975. p.34.

¹³ Noam Chomsky. *Structures syntaxique*. Philadelphie. 1957. p. 210.

c'est cette compétence linguistique qui sera demandée à l'élève : produire un énoncé à la syntaxe correcte comme respecter l'ordre des mots dans une phrase. Elle sera d'ailleurs la même pour tous les membres d'une même communauté linguistique (ici les jeunes).

A la lumière de ce que nous venons d'évoquer, nous avons pu constater que malgré leur particularité distinctive, le langage, la langue et la parole permettent aux humains d'entrer en relation avec autrui afin de transmettre quelque chose. Chacune de ces approches peut être examinée par la linguistique qui est généralement définie comme l'étude scientifique du langage humain.

On considère d'ailleurs, aujourd'hui, que pour être complète, la linguistique doit intégrer trois points de vue que nous avons abordé ci dessus: morphosyntaxique (Saussure), sémantique (Benveniste) et pragmatique (Chomsky). Seulement la linguistique ne cesse d'évoluer et elle a conduit tout naturellement à la sociolinguistique qui prend en compte le cadre social et culturel dans lequel est émis un énoncé. On est ainsi passé du concept de compétence linguistique à celui de compétence de communication.

Voyons à présent les principaux schémas communicationnels élaborés depuis la seconde guerre mondiale par de nombreux théoriciens de la communication afin d'être éclairés sur les différentes analyses possibles dès lors qu'il y a échange d'informations.

Compétence linguistique ou compétence de communication

Compétences linguistiques ou compétences de communication: ces différences sont capitales pour l'apprentissage du langage, d'une manière générale, par l'enfant. Selon Chomsky ce qui est important, c'est la maîtrise de la langue. En revanche, Hymes (1982) part de l'idée selon laquelle les aptitudes du sujet parlant ne se réduisent pas à la seule connaissance de la langue et il définit la compétence communicative comme l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations spécifiques. Ces

divergences de points de vue, Kerbrat-Orecchioni¹⁴, les a mis en évidence .

Ces deux concepts théoriques opposés reflètent tout à fait la question que se posent les institutions, les enseignants, les didacticiens, les parents d'élèves sur quel français enseigner ?

A travers la conception de Chomsky on retrouve la pédagogie prônée depuis les lois Ferry (1880) : il faut dispenser le même enseignement à tous les élèves ; et cet enseignement doit tourner autour d'un français qui respecte les règles d'orthographe, de grammaire, de conjugaison. Par contre, Hymes trouve que ce qui est crucial en pédagogie « ce n'est pas de mieux comprendre comment le langage est structuré mais de mieux comprendre comment il est utilisé ».

Il est pour l'hétérogénéité des discours qui permettent de communiquer et de mettre en commun ce qui ne l'est pas d'emblée. Il faut dès lors partir des usages de chacun, s'appuyer sur la diversité des compétences d'une communauté à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'une même communauté. Ensuite, dit-il, c'est « au cours du déroulement de la conversation que certaines disparités initiales se neutralisent, c'est-à-dire que les interactants construisent au fur et à mesure leur compétence conversationnelle, dans la mesure où les partenaires négocient et ajustent en permanence leurs conceptions respectives des normes conversationnelles. »

Aujourd'hui, la réalité de l'enseignement amène plutôt à considérer ces deux théories comme complémentaires. Le langage SMS, on l'a vu, malmène le français. Pourtant la ville de Montréal, rappelons-le a offert la possibilité, sur le site Internet de la ville, d'accéder à l'information de trois façons, et notamment par l'ortographe altérative, assimilée au SMS. Voici une illustration de ce que peut donner la rencontre entre le français d'une part et le langage SMS d'autre part. Comprendre les codes et les sous codes des jeunes qui utilisent le langage SMS serait faire un pas vers eux mais aussi dans le cas d'un échange les amener vers ce français qu'ils « malmènent ».

Point de vue des sociolinguistes Selon les travaux de sociolinguistes, toute variation d'une langue donnée (et ses diverses formes, telles que l'écriture et le

¹⁴ Kerbrat-Orecchioni. Les interactions verbales. Paris. 1990. Tome 1. p. 318.

discours oral serait le résultat des interactions sociales de la communauté linguistique où elle se produit. L'âge du locuteur, son sexe et sa classe sociale joueraient donc un rôle important (voire décisif) dans la variation linguistique. D'après William Labov¹⁵, « la plupart des locuteurs ont à leur disposition divers styles de paroles. » Par ailleurs, en 1984, Allan Bell avançait l'hypothèse qu'un même locuteur possède plusieurs styles de parole (ex formel, familier, etc.) et modifiera sa manière de parler en fonction de sa perception de l'environnement communicatif afin que son discours soit approprié pour son ou ses interlocuteurs. Il s'ensuit que certaines variables apparaissent ou non selon le contexte dans lequel le locuteur se trouve. La variable orthographique peut ainsi être déclinée en non intentionnelle (fautes de frappe, fautes d'orthographe) ou intentionnelle (formes oralisées, formes abrégées).

Par conséquent, à partir des constats sociolinguistiques, il nous est possible de considérer le langage SMS comme une variation parmi d'autres de la langue française à la disposition du jeune dans l'ensemble des styles de paroles dont il dispose. Sachant qu'il est capable d'adapter son discours en fonction de son destinataire, on peut envisager, dès lors, que c'est ce qu'il fait en jouant sur la variable orthographique du langage SMS, résultat de son interaction avec d'autres jeunes de sa communauté linguistique. La question désormais est de savoir si cette pratique langagière extrascolaire peut être prise en compte dans les pratiques scolaires.

Point de vue des didacticiens du français

Faut-il ou non que l'école prenne en compte les pratiques extrascolaires des élèves ? Et si tel est le cas, pourquoi et comment ? Ces questions traversent en fait l'école depuis sa fondation et nous pouvons dire que deux grandes thèses se confrontent. La première s'appuie sur la conception de l'enseignement du français que les institutions avaient avant 1970.¹⁶ En effet, jusque là, l'enfant, en entrant à l'école, était considéré comme un être privé de langage ou du moins disposant d'un langage que l'école devait bannir. Les Instructions de 1923 déploraient par

¹⁵ William Labov. *Principes de changement linguistique*. Paris. 1994. p. 123.

¹⁶ Maurice Blanchot. *L'Entretien infini*. Paris. Gallimard. 1969. p. 233.

exemple que « les enfants disposent d'un vocabulaire pauvre qui appartient à l'argot du quartier, au patois du village, au dialecte de la province. » Il était donc impossible, dans le cadre de l'enseignement du français, d'introduire les pratiques extrascolaires à l'école car considérées comme des obstacles aux apprentissages et synonymes de baisse du niveau scolaire. L'école avait donc la responsabilité exclusive d'apporter les valeurs linguistiques fournies par les bons auteurs (grâce à la lecture et à la récitation) et par la mémorisation des règles de grammaire, d'orthographe ou de formation des mots. D'autre part, l'école, en prenant ses distances avec les univers familiaux et professionnels, garantissait des fonctionnements propices à l'étude : tranquillité, neutralité, temps conséquent.. Réintroduire les pratiques extrascolaires était donc susceptible de porter atteinte aux principes même de la forme scolaire et au bon fonctionnement des apprentissages. En revanche, la seconde position soutenue par la sociolinguistique affirme, depuis plus de vingt ans maintenant, qu'il est impossible de négliger ces pratiques et qu'il est nécessaire de les cerner et de les décrire en terme de variations par rapport à la norme scolaire. En effet, la majeure partie des théories se rejoint pour considérer qu'on apprend avec ce que l'on est, grâce à ou malgré elles, mais pas sans elles. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1970) ont d'ailleurs dit que « l'indifférence aux différences » mise en place par l'école n'empêche pas, loin de là, un échec socialement différencié.

De plus, Bernard Lahire¹⁷ qui a travaillé sur l'entrée dans l'écrit, avance aussi l'hypothèse selon laquelle l'échec scolaire « en tant qu'il est socialement différencié, pourrait s'expliquer, au moins en partie, par l'écart entre le rapport au langage (distancié, formel.) mis en place au travers de l'enseignement actuel et celui à l'œuvre dans les pratiques langagières de nombre de familles ».

A ces arguments s'ajoutent ceux de nombreux travaux récents en sociologie ou en didactique, qui ont pu montrer qu'y compris dans les milieux considérés comme très défavorisés, les pratiques culturelles (par exemple de lecture ou d'écriture) étaient bien plus diversifiées et plus riches qu'on ne le pensait

¹⁷ Bernard Lahire. Culture écrite et inégalités scolaires. Lyon. 1993. p. 213.

auparavant. Ainsi, par exemple, en matière d'écriture, Marie-Claude Penloup (1999), a pu montrer, au travers de la première enquête d'envergure sur les pratiques extrascolaires des collégiens que, contrairement à nombre d'idées reçues, elles étaient massives et diversifiées (lettres, listes, chansons, histoires drôles, poèmes.), quels que soient les milieux concernés, l'établissement ou le sexe et le goût déclaré pour l'écriture est important (73% de la population concernée). Les données recueillies permettent de cerner de nouvelles dimensions du rapport à l'écriture extra-scolaire : caractère intensif tant quantitatif que qualitatif, construction identitaire, dissociation complète entre écritures extra-scolaires et pratiques d'écritures scolaires, spontanéité, dimension matérielle (plaisir lié à l'acte graphique, les outils, l'odeur de l'encre, plaisir lié à la frappe sur le clavier, ronronnement de l'ordinateur). Elle a fondé l'hypothèse que les écrits extrascolaires pourraient être alors réinvestis dans les écrits scolaires. Ainsi, par exemple, elle montre que les écritures de soi sont très courantes chez les adolescents et notamment chez les filles. Elle propose donc d'accorder une place et un statut à l'écriture de soi à l'école en s'appuyant sur les Instructions officielles de 1995 qui considéraient l'écriture comme un outil de structuration de la personne. Ainsi, le journal intime reconnu comme lié au plaisir d'écrire permettrait de favoriser l'émergence d'une parole personnelle.

La mise en place d'ateliers d'écriture telle qu'écrire à la manière de Perros (écriture de papiers collés) dans lesquels les élèves rédigeront leur autobiographie pourrait être le point de départ d'une interrogation sur le genre autobiographique. Citons un autre exemple : dans son enquête, elle constate que 60% des collégiens pratiquent la « copie pour soi » (copie pour apprendre, copie pour le plaisir de conserver un texte apprécié .) qui génère un plaisir corporel (recherche de la « belle page » ou de la « belle écriture »).¹⁸

Penloup considère alors la copie pour soi comme une activité langagière qui permet d'entrer dans la culture de l'écrit sur le mode de la « jubilation »: elle pourrait être, dit-elle « le point de départ d'une interrogation sur le plagiat en art,

¹⁸ Françoise Susini-Anastopoulos. *L'Écriture fragmentaire*. Paris. 1995. p.123.

point d'appui de la création ». Ses recherches ont pu ainsi mettre en évidence l'intérêt didactique à tenir compte des écrits extrascolaires pratiqués spontanément par les élèves, au cœur des apprentissages. « Créer des liens entre les deux cultures, établir entre elles des passerelles apparaît alors comme un des moyens de répondre à cet état de fait et d'aider à construire du sens » dit-elle. Elle se situe dans la même perspective qu'Yves Reuter (2001) dont les travaux de recherche l'amènent à penser que, pour enseigner l'écriture, il faut enseigner à « penser l'écrit ». Il insiste, par conséquent, sur le fait que tenir compte de ces pratiques aurait trois effets non négligeables. Tout d'abord, un effet de connaissance dans la mesure où l'image qu'ont les enseignants des élèves peut être modifiée.

Ensuite, conséquence du premier, l'effet de reconnaissance qui consiste en une valorisation des élèves puisqu'ils ne sont plus réduits à des manques ou à des pratiques stigmatisées et enfin, l'effet passerelle qui va viser à tisser des relations entre les cultures des élèves et la culture scolaire. Prendre appui sur le savoir des élèves issus de leurs pratiques et sur la comparaison permettra d'établir non seulement des différences mais aussi des points communs entre les différents types de cultures.

Face à ces arguments, comment ne pas envisager la possibilité alors d'utiliser le langage SMS comme passerelle entre les pratiques scolaires attendues et qui font défaut à un certain nombre de jeunes et les pratiques extrascolaires maîtrisées par ceux-ci ? L'échec scolaire dû à des lacunes en lecture/écriture pourrait-il, par conséquent, être reconsidéré ? Mais avant d'y répondre, nous devons d'abord examiner sur le plan théorique, la lecture et l'écriture comme outil de communication dans le champ de la didactique du français.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la dyslexie touche 8 à 12 % de la population mondiale. Elle est répertoriée comme handicap en 1991, dans la classification des troubles du développement des acquisitions scolaires et notamment des troubles d'acquisition de la lecture¹⁹. D'après les spécialistes du langage, même s'il s'exprime avec aisance à l'oral, le dyslexique rencontre

¹⁹ Bernard Lahire. Sociologie de l'échec scolaire à l'école primaire. Lyon. 1991. p. 194

essentiellement des difficultés d'ordre phonologique. Il inverse, ajoute ou supprime des phonèmes¹, il a du mal à les repérer dans un mot et à découper ce mot en syllabes (il lirait « ro-na-ge » au lieu de « o-ran-ge »).

Il éprouve par ailleurs des difficultés à identifier des rimes et commet aussi des erreurs de correspondance entre forme phonique et forme graphique (par exemple « renté » au lieu de « rendez »). Par conséquent, de tels troubles entraînent une lecture plus lente tant dans le déchiffrage que la compréhension, des fautes d'orthographe, de conjugaison et de grammaire. La rééducation orthophonique consiste alors à travailler l'écrit : apprendre à repérer les syllabes et ses phonèmes (leur prononciation et transposition à l'écrit) par d'autres méthodes que celles utilisées en classe. D'ailleurs avoir eu des retours d'orthophonistes qui ont utilisé ses deux premiers ouvrages. Celui-ci devait écrire le texte dicté en langage SMS. Elle s'est alors aperçue que l'élève en question était plus motivé et commettait moins d'erreurs en langage SMS qu'en français ». Tout en restant sur un travail de phonétique, ces orthophonistes trouvent astucieux (car ludique et créatif) le mélange de lettres et de chiffres que l'on trouve dans le langage SMS²⁰..

Lors de la production d'écrit (à la manière d'un rébus), même si les difficultés demeurent, elles sont moins importantes et moins invalidantes dans le langage SMS que dans les écrits traditionnels. Cela peut donner un déclic à des enfants en difficulté ou qui ne lisent pas beaucoup. De plus, si le dyslexique maîtrise un tant soit peu ce langage, il va se sentir valorisé et motivé. Une fois maîtrisé, le langage SMS pourrait être une passerelle qui aiderait à se réconcilier avec les règles compliquées du français grâce à des exercices de traductions par exemple.

D'ailleurs des étudiants réalisant leur thèse sur la dyslexie et le SMS, après avoir expérimenté auprès de 24 adolescents de 14 à 20 ans, dyslexiques ou non, le langage SMS comme outil pédagogique autour de l'écriture et de la lecture de SMS, ont effectivement aussi pu conclure que « ce support peut donc être un outil de rééducation orthophonique ludique, d'autant plus qu'il peut stimuler des

²⁰ Jacques Anis. Parlez-vous texto ? guide des nouveaux langages du réseau. Paris. 2001. p. 423.

adolescents démotivés par de longues rééducations. » En lecture, ces chercheurs ont estimé que le nombre réduit d'unités (logogrammes, syllabogrammes ou pictogrammes) utilisées en langage SMS facilitent leur mémorisation dès lors que le dyslexique retiendrait et reconnaîtrait un mot dans sa forme globale, ce qui permet d'accéder au sens du mot et donc de la phrase plus rapidement. En écriture, ils ont conclu que le langage SMS est apprécié des dyslexiques car considéré comme sans jugement sur l'orthographe. Ce rapport « décomplexé » à l'écrit, disent-ils, est un point positif pour l'intégration du jeune dyslexique dans un groupe de pairs.

Pour varier les situations didactiques et permettre tout de même l'acquisition de certaines compétences, des enseignants ont parfois recours au langage SMS. Au lycée polyvalent des Iles du Nord à Saint-Martin (Guadeloupe), par exemple, une enseignante qui exerce en lycée professionnel a affaire à des élèves anglophones qui ont peu ou pas de contact avec l'écrit. Elle dit que, dans ce cas précis, elle tolère l'usage du langage SMS si le jeune l'utilise à bon escient dans l'activité à réaliser, comme l'utilisation de la messagerie électronique en NTIC. Elle précise qu'elle ne laisse pas les élèves répondre par langage SMS mais qu'elle s'en sert pour corriger l'orthographe et affiner la lecture²¹.

En réponse à un blog¹ intitulé Usage du SMS dans les établissements scolaires posté sur Netlog (communauté sociale sur Internet) le 30 avril 2008, une autre enseignante donne le témoignage suivant : « Effectivement j'ai expérimenté l'usage du langage SMS en Anglais, c'est une façon très ludique et donc stimulante de faire acquérir du lexique, et peut-être d'inciter les élèves à chatter avec des Anglophones, si proches géographiquement et si méconnus. CUI8r (see you later)».

Cette enseignante estime que c'est un bon procédé pour apprendre la phonétique des lettres et donc la prononciation de mots étrangers à la langue maternelle de ses élèves.

²¹ Gerbault J. La langue du cyberspace de la diversité aux normes. Paris. 2008. p. 223.

A la lecture de tous ces témoignages, nous nous sommes donc aperçus que des amateurs, chercheurs ou professionnels se sont pris « au jeu du tout lire, tout écrire ». Les témoignages cités montrent d'ailleurs la diversité des usages de ce langage très prisé des jeunes. Toutefois, la tendance générale le désapprouve.

Depuis des années, nous disons que le niveau général des élèves sortis du système scolaire est en baisse et qu'il y a de moins en moins de jeunes qui savent écrire correctement : l'opinion publique le pense fortement, des chercheurs comme Manesse et Cogis (2007) le constatent en comparant des dictées faites par des enfants et d'adolescents en 1870, 1987 et 2005 sur un court texte de Fénelon.²² L'Education Nationale essaye une énième fois de réagir. Ainsi, l'encart du Bulletin Officiel du 18 janvier 2007 stipule les mises en œuvre du socle commun de connaissances et de compétence concernant l'enseignement de la grammaire : «Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences.

C'est pourquoi la maîtrise de la langue française est le premier pilier du socle commun de connaissances et de compétences: elle se place au cœur des apprentissages fondamentaux car elle constitue l'outil indispensable de l'égalité des chances. Ainsi, l'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire doit conduire les élèves à saisir que le respect des règles de l'expression française n'est pas contradictoire avec la liberté d'expression : il favorise au contraire une pensée précise ainsi qu'un raisonnement rigoureux et facilement compréhensible.

L'élève doit maîtriser suffisamment les outils de la langue que sont le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe pour pouvoir lire, comprendre et écrire des textes dans différents contextes. »

Par ce texte, le gouvernement français a fait connaître ses priorités pour les années à venir. Il faut recentrer les apprentissages sur la maîtrise de la langue afin que les élèves puissent quitter le système scolaire en sachant s'exprimer et écrire correctement le français. Fort de ces recommandations du Ministère de l'Education Nationale, le langage SMS a-t-il une place dans l'apprentissage du français.

²² Jacques Anis. Le SMS : enjeux linguistiques, sociaux et culturels. Paris. 2005. p. 323.

1.2. Le dictionnaire de l'Académie française

L'Académie travaille actuellement à la neuvième édition de son dictionnaire. Il est d'usage – et ce n'est pas scandaleux – de railler la lenteur de ses travaux. Le premier à le faire fut Louis XIV, qu'exaspérait une rédaction interminable. Et il est vrai que, si l'on calcule le temps consacré par l'Académie depuis sa fondation, en 1635, à éditer un dictionnaire, on constate qu'il y faut quarante-six ans en moyenne, c'est-à-dire à peine deux éditions par siècle. L'histoire ne cesse de s'accélérer, le monde est prodigue de nouveautés qui se transforment très vite, les dictionnaires, dont la mission est de consigner ces changements souvent vertigineux, doivent, sinon aller de pair avec eux, du moins hâter le rythme de publication. Certes une langue n'est pas un conglomérat de mots à la mode qui traversent de manière fugace la vie des sociétés. Et un dictionnaire, celui de l'Académie avant tout, témoin de l'usage, du bon usage, doit prendre le temps de vérifier l'aptitude d'un mot à rendre compte du réel ou d'une idée, à plaire et à vivre durablement.

Le *Dictionnaire* de l'Académie ne pourrait remplir ce rôle de greffier de la langue – et non, précisons-le, de *conservateur* car la langue n'est pas un musée, elle est la vie – s'il était une publication de court terme²³. La durée lui est nécessaire, mais cette durée est en train, comme la langue elle-même, de se modifier. Si cinquante-sept ans séparent la 7^e édition, publiée en 1878, de la 8^e, qui célébrait en 1935 le tricentenaire de la fondation de l'Académie, si cinquante-sept ans encore séparent l'édition de nos prédécesseurs du premier tome de la nôtre en 1992, c'est-à-dire il y a tout juste quatorze ans, le rythme et la nature même du *Dictionnaire* ont été depuis lors bouleversés. Avant de l'expliquer, je veux saluer ici l'œuvre visionnaire de celui qui aura pensé et voulu ces bouleversements, c'est-à-dire l'adaptation du *Dictionnaire*, de l'outil privilégié de la langue française, au temps présent, mon prédécesseur Maurice Druon, aujourd'hui Secrétaire perpétuel

²³ Gérard Genette. *Frontières du récit*. Paris. 1969. p. 66.

honoraire, qui durant quinze années aura engagée et accompagne ce mouvement irréversible.

Changement de rythme d'abord. Le tome II du *Dictionnaire* aura paru en décembre 2000, c'est-à-dire huit ans après le premier. Le troisième sera mis sous presse au cours de l'année 2008, restera un dernier tome qui devrait être achevé dans un délai semblable. Le temps séparant deux éditions serait ainsi réduit de moitié par rapport au passé. Mais bien plus que ce gain de temps spectaculaire, c'est l'ampleur du *Dictionnaire* qui éclaire sa transformation. Toutes les éditions précédentes comptaient deux volumes. L'augmentation extraordinaire du vocabulaire étudié et retenu a eu pour conséquence que l'édition en cours se compose de quatre volumes. Les deux tomes de 1935 contenaient environ 35 000 mots. L'édition que nous préparons sera riche de plus de 55 000 mots. Tous les dictionnaires sont confrontés au problème d'un enrichissement constant de la langue. Mais étant généralement contraints de garder d'une édition à l'autre une dimension identique, ils doivent se débarrasser de très nombreux mots jugés périmés pour faire place aux mots nouveaux. Le Dictionnaire de l'Académie, qui n'est pas soumis à des exigences commerciales, a pu adapter à sa guise ses dimensions aux évolutions de l'usage²⁴.

Il a hésité à chasser des mots pour faire place à d'autres, et voulu retenir tous ceux qui appartiennent au patrimoine de la langue et éclairent sa longue histoire. Il y a douze ans, sous cette même Coupole, notre confrère Bertrand Poirot-Delpech évoquait «le ballet accéléré des entrées et des sorties de mots. Nous avons beau conserver par principes, les vocabulaires en usage au siècle dernier afin que les chefs-d'œuvre restent accessibles... il nous faut éliminer des centaines de mots dont l'usage ne justifie plus le maintien.

Ces disparitions crèvent le cœur, elles font l'effet de sacrifier une substance vivante... Les entrées sont des décisions bien plus gaies à prendre, encore qu'elles fassent renaître un clivage constant depuis trois siècles entre les puristes, partisans d'une langue châtiée, ce qui ne veut pas dire châtrée, et les laxistes pour qui les

²⁴ Maurice Druon. Lettre aux français sur leur langue et leur âme. Paris. 1994. p.56.

inventions de la rue doivent être admises sans délai ». Le ballet évoqué par Bertrand Poirot-Delpech donne toujours lieu à des compromis, reflets de l'esprit de tolérance qui plane sur notre Compagnie. Parce qu'il doit être tout à la fois le greffier de l'usage, le témoin de l'histoire et celui du changement le *Dictionnaire* de l'Académie aura donc presque doublé de volume. En consacrant ainsi un très grand nombre de mots nouveaux, l'Académie répond aux exigences du temps mais elle se montre fidèle aussi à sa tradition. Fénelon, qui y siégeait au XVIII^e siècle, avait écrit : « Je voudrai autoriser tout terme qui nous manque et qui a un son doux sans danger d'équivoque », ajoutant qu'il fallait aussi emprunter les mots nécessaires à l'étranger pour enrichir à chaque instant la langue, et il prenait pour cela la langue anglaise en exemple. Le bon usage d'aujourd'hui suit ses recommandations et accueille d'innombrables mots nouveaux. Tout d'abord ceux qui rendent compte de la civilisation matérielle contemporaine, tels *aérosol*, *décodeur*, *billetterie*, *ergonomie* ou encore des mots traduisant des réalités sociales ou politiques nouvelles, *illettrisme*, *maffieux*, *machisme*, *énarque*, *génocide*, *holocauste*.²⁵

Mais aussi on y trouve des mots plus familiers, ceux du langage quotidien, allant parfois jusqu'à celui qu'invente la rue, comme *entourlouper* ou *gamberger*. Le *Dictionnaire*, constitué par ces magistrats de la langue que sont les académiciens, ne craint pas davantage d'accueillir des mots populaires *bagnole*, *arnaquer*, *dragueur* ou encore d'élargir son registre argotique avec *flingue*, *loubard*, *came*, *dope*, *joint*. Sans doute tout n'est-il pas acceptable, c'est le bon goût qui commande les choix et indique, selon le mot de Jean Cocteau, « jusqu'où on peut aller trop loin ».

C'est en vertu de ce principe que des mots tels que *chialer*, *je m'en foutisme* ou *nana* ont été refoulés. De même que l'abominable néologisme, cher aux publicitaires, *positiver*. La langue française s'enrichit aussi de nombreux mots étrangers. Dans le *Dictionnaire* de 1935, on ne trouvait que trente-cinq mots

²⁵ Jacques Derrida. *La Loi du genre*. Baltimore et Londres. Johns Hopkins. University Press. 1980. p. 185.

commençant par la lettre, presque tous d'ailleurs d'origine étrangère. Ils sont près de deux cents aujourd'hui, empruntés pour l'essentiel à l'anglais comme *ketchup* ou *knock-out*, à l'allemand tel *kitsch*, mais aussi au russe, *kalachnikov* ou *kolkhoze*, au japonais *kamikaze* ou *kabuki*, à l'arabe, au turc et à bien d'autres langues encore. Toutes les lettres de l'alphabet attestent de ces emprunts, qui rendent compte de réalités nouvelles et d'un langage rénové.

Aux mots de la vie actuelle, aux mots étrangers vient s'ajouter désormais, et ce n'est pas le moindre le signe de modernité, un vocabulaire scientifique et technique dont Paul Valéry avait déjà entrevu qu'il allait s'imposer à la langue, car écrit-il, «l'accroissement du nombre de mots techniques presque indispensables dans la langue de l'usage est la mesure du changement de siècle du XIX^e au XX^e ». La particularité de ce vocabulaire nouveau est qu'en des temps d'innovation permanente, les termes qui en rendent compte sont pour l'essentiel, comme les inventions, d'origine étrangère ou en tous cas exprimés en anglais.²⁶

Cela signifie-t-il que désormais, chaque pays, aient deux langues juxtaposées, la sienne et celle de la modernité scientifique et technique ? C'est-à-dire l'anglais ou un jargon anglicisé ? C'est ce rejet du français hors de la sphère de la modernité que la France a refusé d'accepter, et l'unité de la langue, sa capacité à servir de véhicule au progrès scientifique ont été organisées. L'instrument de cette entreprise inédite pour franciser, naturaliser en français un vocabulaire étranger immense et chaque jour augmenté est une coalition d'instances décrites dans le décret du 3 juillet 1996 portant sur l'enrichissement de la langue française.

Presque chaque ministère a été doté d'une commission de terminologie qui recense, examine et suggère un équivalent français et une définition en français des mots étrangers relevant de sa compétence – chimie, informatique, nucléaire, mécanique... Cet immense travail est ensuite présenté à la Commission générale de terminologie et de néologie, qui dès l'origine a été présidée par un membre de l'Académie française, jusqu'à cette année Gabriel de Broglie ; Marc Fumaroli vient de lui succéder. En dernier ressort, il revient à l'Académie française de

²⁶ Serge Doubrovsky. Une écriture tragique. Mouscou. 1981. p. 339.

décider du sort de chaque mot élaboré au cours de ce processus. Que l'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'une invention bureaucratique, ni d'un *machin* comme eût dit le général de Gaulle, mais d'une expérience révolutionnaire, puisqu'il s'agit de créer le français des sciences et des techniques et d'en faire une part intégrante de notre langue du XXI^e siècle. Jamais le français n'aura été autant bouleversé et enrichi. En 2006, les académiciens qui élaborent le *Dictionnaire* ont dû ainsi se prononcer sur six cents mots de cette nouvelle langue, et les avis qui leur sont demandés ne cessent d'augmenter, menaçant de tourner à l'avalanche. Les mots approuvés sont publiés au *Journal officiel* et l'usage en deviennent obligatoire pour l'État. Pour autant le *Dictionnaire* n'adopte pas, et de loin, tous les termes que l'Académie a entérinés et abandonne nombre d'entre eux aux spécialistes²⁷.

Pour que les mots neufs, reflets des progrès en tous domaines soient inscrits dans le registre du bon usage, il faut qu'ils soient bien construits, qu'ils dépassent l'univers des jargons professionnels pour pénétrer dans la langue courante, et qu'ils s'y installent, confirmés par la durée. C'est en vertu de ce parcours que *baladeur* a supplanté *Walkman*, *numérique* a été préféré à *digital*, *libre-service* remplace *self-service* ou encore l'on dira *ristourne* au lieu de *discount*. Beaucoup de mots scientifiques et techniques n'ont pas encore trouvé leur place dans l'usage courant, malgré la bénédiction que leur a donnée l'Académie, car la résistance des mots anglais est forte. Mais les hommes politiques découvrent, par exemple, qu'*option sur titre* est une expression bien plus compréhensible que *stock-option*. Qu'ils persévèrent dans cette découverte et il est fort à parier que l'expression s'imposera. Cela signifie que l'enrichissement de la langue française est l'affaire de tous ceux qui disposent d'une autorité, d'un moyen de communication, du prestige. L'avenir du français est l'affaire de chacun d'entre nous à sa place, avec ses moyens. Si nous en sommes conscients à chaque instant, notre langue continuera à gagner.

Enrichie, modernisée, adaptée progressivement à l'explosion de disciplines exprimées d'abord en anglais, la langue française témoigne, on le voit, d'une extraordinaire vitalité. Mais, ici surgit une question, le *Dictionnaire* de

²⁷ Bove R. Étude de quelques problèmes de l'écriture SMS pour la synthèse de la parole. Marseille. 2006. p. 367-386.

l'Académie, dont la mission est d'accompagner cette évolution, de la présenter dans sa dimension la plus conforme au génie de la langue, c'est-à-dire le bon usage, peut-il, en raison de son ambition même, qui lui impose de longs délais de préparation, servir encore de référence ? Il le peut sans aucun doute, car il s'appuie désormais sur une autre innovation qui permet, sinon de faire paraître une édition en un temps très court, du moins de tenir à jour le registre de la langue.²⁸

L'Internet, où l'Académie a ouvert un site il y a huit ans déjà, répond à cette nécessité. Le texte du *Dictionnaire* y est mis en ligne au fur et à mesure de l'avancement des travaux, c'est dire que les trois quarts du tome qui paraîtra en 2008 sont déjà consultables. Plus encore, la version électronique de cette neuvième édition incorpore progressivement tous les mots qui n'y figuraient pas, parce qu'ils n'existaient pas encore lorsque les tomes précédents furent publiés, tel *courriel* ou *cédérom*, ou bien des mots négligés d'abord, mais qui après quelques années se sont imposés parce que le temps en a confirmé l'usage. Cette mise à jour permanente, grâce à l'électronique, confère au *Dictionnaire* et aux travaux de l'Académie une actualité et une efficacité qu'ils n'eurent jamais dans le passé. La vieille dame du quai Conti vit avec son temps !

Enfin, des mots et expressions de la francophonie ont été aussi pour la première fois accueillis dans le *Dictionnaire*, et inscrits donc comme cela était naturel dans le bon usage. Ils n'y figurent pas encore en nombre suffisant, on peut le déplorer, pour l'Afrique tout particulièrement, car là naissent quotidiennement d'innombrables expressions colorées, savoureuses, étonnamment évocatrices, dont la richesse est indispensable à notre langue pour y compenser l'apport d'un vocabulaire technique et scientifique qui pourrait, par la place croissante qui lui est donnée, enlever au français l'aménité, la variété et la grâce que depuis des siècles on a tant louées.

La vision planétaire de la langue adoptée par l'Académie nous conduit tout naturellement à la francophonie, l'autre domaine d'expansion du français. Pour en comprendre l'importance, il faut rappeler que, si le mot fut inventé à la fin du XIX^e

²⁸ Jacques Anis. La communication électronique, approches linguistiques et anthropologiques. Paris. 2004. p. 152.

siècle par le géographe Onésime Reclus, sa fortune fut assurée après la Seconde Guerre mondiale, non par des Français mais par des hommes qui avaient partagé notre langue au temps de l'empire : Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori, le prince Norodom Sihanouk. La francophonie était pour eux un projet politique, une volonté de dépasser l'opposition entre peuples puissants et peuples soumis, par la fraternité spirituelle que crée la langue française accessible à tous. Dans l'esprit des pères de la francophonie, elle était tout à la fois un symbole d'unité spirituelle, de solidarité entre hommes de civilisations et de développements différents et un appel à la liberté face à la logique coloniale.²⁹ Dès sa naissance, ce fut une idée subversive et pour Léopold Sédar Senghor, un idéal et non une idéologie. Cela explique qu'en un siècle où les idéologies s'effondrent dans un mépris général, la francophonie rayonne et attire les peuples qui s'émancipent. Son prestige tient à sa double nature, elle conforte l'identité des peuples, qu'ils soient francophones d'origine ou qu'ils le soient par le choix d'une patrie commune, celle de la langue française, elle est aussi une autre manière de penser l'universalité.

Boutros Boutros Ghali, qui était naguère Secrétaire général de la Francophonie, soulignait que jamais la langue française, dont on pleure bruyamment le déclin et l'anglicisation, ne connut un destin aussi exceptionnel que maintenant. Au XVIII^e siècle, elle était, certes, la langue de toute l'Europe, mais d'une Europe particulière, celle des cours et des salons, de la république des lettres et des élites. En ce XXI^e siècle commençant, le français est devenu la langue de sociétés entières, celle des chefs d'État mais aussi du petit marchand de rue de Brazzaville et du cireur de chaussures de Marrakech. Et celui qui a conversé avec l'un de ces personnages modestes est émerveillé en entendant le français le plus châtié mais aussi le plus ravissant qui se puisse imaginer. C'est qu'en Afrique la langue française n'a cessé de s'épanouir, de s'adapter au monde avec une perfection que l'on doit aussi bien à l'agréé de grammaire Léopold Sédar Senghor qu'aux plus humbles de ses compatriotes. Et cet amour du français, si puissant en

²⁹ Jacques Anis. Internet, communication et langue française. Paris. 1999. p. 231.

Afrique, rayonne sur tous les continents. Songeons qu'il y a quelques semaines à peine les grands prix littéraires – Grand Prix du roman de l'Académie française, Prix Goncourt, Prix Femina, Prix Renaudot – ont couronné des écrivains américain, canadien, africain, qui ont tous choisi d'écrire en français alors que ce n'était pas la langue de leurs origines³⁰.

La Francophonie sous l'impulsion d'un grand Africain, le Président Abdou Diouf. On lui doit d'avoir dit qu'elle ne pouvait être un simple élargissement à tout pays fasciné par cet ensemble dont la diversité et l'universalisme font un puissant pôle d'attraction ; que l'adhésion à des idées respectables certes – droits de l'homme, liberté, solidarité – ne suffit pas à justifier l'entrée dans la famille Francophone. Le ciment de cette famille, le critère d'appartenance est, il le répète sans cesse, la langue française. Les peuples qui veulent rejoindre la Francophonie doivent pratiquer cette langue, l'enseigner et l'utiliser dans toutes les enceintes où le recours à une langue étrangère est la règle. Avocat passionné d'une Francophonie fondée d'abord et avant tout sur le partage d'une même langue, le français, Abdou Diouf a posé un principe qui paraît aller de soi mais qui est en réalité novateur : que la Francophonie implique des comportements francophones. Notamment, qu'au sein de toutes les instances internationales, les représentants des États membres qui ne peuvent faire usage de leur langue doivent toujours s'exprimer en français.

On imagine les effets de cette exigence sur les institutions de l'Union européenne, où l'on a suffisamment déploré le recul de la langue française, au bénéfice de l'anglais. Son élargissement récent aux États de l'Europe de l'Est et des Balkans a pour conséquence que l'Union européenne rassemble désormais treize pays francophones sur vingt-cinq États membres, c'est-à-dire que les francophones y détiennent une majorité absolue. Nul n'ignore le coût croissant des traductions dans cette tour de Babel et on en prend prétexte pour recourir toujours plus à l'anglais en attendant, espèrent certains, d'en faire la langue commune de

³⁰ Roland Barthes. *Fragments d'un discours amoureux*. Paris. 1977. p. 7.

tous les Européens.

La situation majoritaire, depuis cette année, des États de la Francophonie en Europe change tout. Non seulement ils sont prêts à exiger que la langue qui les unit retrouve toute sa place dans les instances européennes, mais ils y sont aussi porteurs d'un autre message, source d'espoir pour d'autres langues du continent, c'est l'autre aspect de la Francophonie, inséparable d'elle, la revendication de diversité linguistique au nom du respect des autres langues et des autres cultures.

Refuser l'uniformisation par la langue anglaise implique en effet que l'on défende la pluralité linguistique. Abdou Diouf doit aussi être crédité d'une autre exigence capitale, celle qui porte sur la définition du français. Le chef de file de la Francophonie martèle que la langue française est *une*. Sans doute bénéficie-t-elle de l'apport de cultures différentes dont les traditions, les usages, les vocabulaires l'ont enrichie et continueront à l'enrichir. Mais cet enrichissement doit s'accomplir au sein de la langue française, en respectant sa structure, sa logique, son génie.³¹

Clamer, comme l'a fait récemment un linguiste, qu'il faut, je le cite «mettre en cause ce monolinguisme arrogant auquel se résume en France l'amour de l'idiome national. Mettre en cause le repli morose qui commence par le purisme, rejette les innovations, orthographe, féminisation, mépris des parlers régionaux » pour finalement «abandonner la souveraineté nominative de la langue et échanger le nationalisme langagier contre la fraternité internationale des parlures françaises ».

Non, le français n'est pas une langue arrogante, ni une langue figée par un purisme exigeant. C'est tout au contraire une langue ouverte, une langue qui ne rejette aucun apport, aucune innovation dès lors qu'ils s'inscrivent dans le mouvement qui la fait vivre. Mais ce ne peut être une langue éclatée, une auberge espagnole où chacun installe son parler, voire comme le dit notre linguiste impudent ses *parlures*. L'unité de la langue enrichie d'apports innombrables, toujours en mouvement, constitue le bon usage de la francophonie prôné par

³¹ Roland Barthes. Sade Fourier Loyola. Paris. 1980. p. 114-115.

Abdou Diouf.

On voit ici ce que notre langue doit aujourd'hui à l'action énergique de ce Sénégalais amoureux de la langue française, qui la brandit comme une épée de feu sur tout le globe terrestre. Grâce à lui, la menace d'une Europe anglophone recule, et le français, malmené dans son pays d'origine, retrouve, en affirmant son unité et sa dignité, sa vocation universelle. Mais la promotion du français aura d'autant plus d'effet qu'elle ne s'effectuera pas contre l'anglais, qu'elle ne sera pas défensive et égoïste, mais qu'elle se fera au nom de la diversité linguistique, du progrès simultané des autres langues, italien, allemand, espagnol ou russe, qui elles aussi portent le génie et l'identité nationale de ceux qui s'en réclament.

Le rejet d'un monde uniformisé autour d'une seule langue est général et la francophonie en est l'incarnation la plus visible. Mais c'est son ouverture aux autres langues, le soutien qu'elle leur apporte qui rend son plaidoyer pour la langue française si convaincant et qui contribue à lui assigner un rôle décisif dans le monde moderne. On a trop dit que la modernité ne pouvait se dire qu'en anglais.³² Le mouvement qui pousse vers la francophonie les peuples qui s'émancipent d'une tutelle étrangère, qui veulent tout à la fois affirmer leur identité, promouvoir leur culture et accéder au progrès matériel, témoigne que pour eux la modernité se parle, se chante, se danse en français. L'effort de modernisation de la langue qui s'accomplit en France et qu'enregistre le *Dictionnaire* de l'Académie témoigne qu'il ne s'agit pas là d'un espoir fallacieux. C'est pourquoi, plutôt que de grossir la cohorte des esprits chagrins pleurant sur une langue qu'ils disent en déclin, il faut constater avec tous les francophones du monde que, comme le XVIII^e siècle, le XXI^e siècle est et sera français. Il l'est, par l'amour que tous les francophones portent à notre langue, par le respect et l'attention qu'ils lui témoignent et parce que, comme le disait Victor Hugo, «le français est la langue qui s'est donnée à l'humanité».

La Commission générale de terminologie peut remplir pleinement son rôle de coordination entre les différents partenaires du dispositif, grâce à une

³² Michel Beaujour. *Miroirs d'encre*. Paris. 1989. p. 270.

collaboration fructueuse notamment avec l'Académie française et les institutions francophones et poser des bases méthodologiques pour les travaux d'enrichissement de la langue française.³³

La Commission générale et les commissions spécialisées de terminologie et de néologie assurent de front le traitement du programme de travail terminologique et la fonction de veille néologique que leur confie le décret. La Commission générale a instauré une procédure pour traiter directement certains besoins terminologiques particuliers, de sa propre initiative ou à la demande des pouvoirs publics.

Par exemple, les termes et recommandations : *euro, options sur titres, courriel, arme DBS*, ont ainsi été publiés au *Journal officiel*. Le dispositif a également une compétence générale en matière de langue française. Ainsi la Commission générale a été amenée à produire en 1998 un rapport sur la [féminisation des noms de métier](#), titre ou grade.

1.3. Quelques termes nouveaux

Pour créer un terme, il n'existe pas de recette préétablie. Elargir le sens d'un mot existant, forger le mot de toutes pièces sur des racines grecques ou latines, traduire ou transposer un terme étranger, faire de deux mots composés un nouveau terme, réarranger ou développer un sigle...

Il y a quelque temps les journaux étaient pleins du mot *flashball*, au moment où il était question d'équiper la police de cette arme qui projette des balles de caoutchouc... Contrairement aux apparences, le mot est trompeur, il ne s'agit pas d'une balle, mais d'une arme et il ne s'agit pas d'un mot anglais, mais d'une marque déposée bien française, inventée par un Lorrain du nom de Pierre Richert. Définir le terme ne posait pas de difficulté, on disposait même sur l'internet des photos du catalogue de vente donnant toutes les spécifications techniques de l'objet. En revanche le choix du terme lui-même n'a pas été facile, on a fini par retenir *arme de défense à balles souples*, abrégé en DBS (30/01/03), ce qui, pensons-nous, est assez percutant...³⁴

Un pur néologisme. Qui en trouvera l'étymologie ? Pour graphie, c'est simple. Mais *remno* ? Ce mot est introuvable au jardin des racines grecques ! Il s'agit tout simplement de la forme vocalisée de l'abréviation RMN (résonance magnétique nucléaire) qui désigne une méthode de pointe d'investigation médicale : après la radiographie et l'échographie, on dispose maintenant de la *remnographie*.

Émission-débat ou débat-spectacle. Dans l'univers médiatique où le spectacle tient une

³³ Roland Barthes. Discussion. Union Générale d'Éditions. 1978, p. 238.

³⁴ Daniel Madelénat. Le tournant dans la biographie. Paris. 2003. p. 74.

place prépondérante, il n'est pas toujours facile de distinguer les genres. À la télévision les talk-shows se suivent, mais ne se ressemblent pas forcément.

On a donc le choix en français entre une émission-débat, menée par un journaliste et destinée d'abord à informer le public, ou un débat-spectacle où officie un animateur et qui met l'accent sur le spectacle et le divertissement

À chacun ses préférences.

« Etes-vous pour ou contre le langage SMS ? », «Pensez-vous que les „ki” et autres „c tj kom ça” vont amener des modifications de l'orthographe française ? », « le langage SMS fait d'abréviations, de phonétisations, de sigles et de rébus est-il en train de détourner les jeunes de la langue classique, sur tous les médias ? ». « Les SMS ou textos signent-ils l'arrêt de mort de l'orthographe ? ». Toutes ces interrogations montrent que le langage SMS est devenu un véritable phénomène de société. Les blogs fleurissent à son sujet, les articles dans les médias et la presse spécialisée aussi. Il y a ceux qui sont contre, il y ceux qui ne s'y opposent pas.

Critiquée par une partie des internautes et considérée comme néfaste d'après certains experts, l'utilisation réduite de lettres ou de signes dans le langage SMS fait craindre une menace pour la langue écrite, la lecture et la culture³⁵.

Une menace pour la langue écrite

Elèves, parents, enseignants, beaucoup constatent une baisse du niveau de l'orthographe des jeunes qui est en passe de devenir la règle. Selon eux, l'usage du langage SMS vient fragiliser cette maîtrise déjà déficiente et appauvrit la richesse du vocabulaire. Par ailleurs, des auteurs comme Romain Jalabert , doctorant en Sciences de l'Education à Montpellier, sont interpellés par le spectre de l'exclusion sociale qui pourrait toutefois survenir.

En effet, ne plus savoir s'exprimer correctement alors que ce qui est demandé pour s'insérer dans la vie active est justement de respecter ces normes, pourrait mener à l'isolement. Inversement, si ce « parlécrit » se généralisait, il n'est pas dit d'une part que ceux qui rencontraient des difficultés en orthographe n'en auront plus grâce au langage SMS et d'autre part, ce pourrait être la

³⁵ Dejond A. Mercier J. La Renaissance du livre. Bruxelles. 2002. p. 198.

marginalisation possible de ceux qui continueraient à se conformer aux normes orthographiques conventionnelles.

Une menace pour la lecture

Lire devrait être un plaisir disent certaines personnes de l'opinion publique. Or avec le langage SMS qui est alourdi par des lettres, des chiffres, des émoticônes ou de la ponctuation excessive, ce plaisir de lire ou de discuter sur le net est gâché. Elles estiment qu'on leur manque de respect car le langage SMS est difficile à lire pour ceux qui l'utilisent peu ou pas du tout, pour ceux qui utilisent des raccourcis différents, et pour ceux dont le français ne serait pas la langue maternelle.

De l'avis des experts comme Jacques ANIS, le langage SMS n'est effectivement pas simple car il est moins lisible que l'orthographe traditionnelle. Une même abréviation peut renvoyer à plusieurs mots homonymes par exemple, ce qui nécessite pour le lecteur de déchiffrer ce mot en tenant compte du contexte dans lequel il est employé. Même si quelque part ce déchiffrement fait partie du jeu, il n'empêche que les multiples possibilités de traduction d'un mot réduit gênent la lecture rapide parce qu'elles constituent un obstacle au balayage. Il devient alors difficile de ne pas perdre le sens de la phrase.

Une menace pour la culture

Jusqu'à présent, l'étymologie permettait à la fois de comprendre le sens général d'un mot et d'y associer des dérivés. Les amoureux de la langue française comme les linguistes et les didacticiens s'inquiètent. Pour eux, c'est toute l'évolution et les acquis d'une civilisation qui peuvent être remis en cause par cette modification de l'écriture. « Deviendra-t-on une Société Sans Mémoire (SMM égalerait SMS dans le désordre) ? » dit Jean-Marie Keller³⁶ (2004) qui ajoute que «lorsque l'on sait que la richesse d'une culture s'appuie sur sa langue... C'est toute l'évolution et les acquis d'une civilisation qui peuvent être remis en cause par cette destruction de l'écriture. » Ce serait donc une perte de repères historiques; la langue permettant de véhiculer par le biais de l'étymologie du mot, l'histoire de nos origines, un savoir sur l'identité d'un peuple ou d'une nation.

³⁶ Jean-Marie Keller. La langue et langage SMS. Paris. 2004. p. 189.

Pour finir, il est de plus en plus courant de constater que les nombreux utilisateurs d'IRC refusent catégoriquement, voire bannissent les utilisateurs du langage SMS et les personnes à l'orthographe douteuse, dans les chartes des utilisateurs par exemple : « Les rédacteurs d'articles et les participants aux forums s'interdiront en particulier l'emploi du "langage SMS", consistant en des abréviations non universelles et des fautes d'orthographe et de grammaire volontaires dans le but d'économiser du temps en tapant les messages» .

Un comité de lutte contre le langage SMS et les fautes volontaires sur Internet a d'ailleurs vu le jour, il y a deux ans, et a reçu, à ce jour, l'adhésion de 16 752 personnes. Celui-ci se bat pour dire qu'il n'y ait aucune raison d'utiliser ce mode de communication sur Internet. Toutefois des chercheurs comme Daniel Elmiger de l'université de Neuchâtel tiennent des propos plus nuancés : « le danger ne se pose que pour les personnes qui n'ont jamais - ou pas encore - fixé leurs notions d'orthographe. Nous nous acheminons quoi qu'il en soit vers une plus grande tolérance envers les graphies non standard ». Il ajoute que «débarrassés de la peur d'être jugés sur quelques fautes d'orthographe, bien des gens découvrent en effet les joies de l'écriture grâce à la mode des SMS ».

En juin 2004 s'est tenu à Paris le forum de l'écrit. L'association Le Comité de l'écrit qui regroupe une partie des professionnels du média imprimé, avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale, proposait d'échanger sur le thème : « Les jeunes aiment-ils l'écrit ? » C'est ainsi que plusieurs centaines de personnes, enseignants et professionnels de l'écrit ont échangé pendant trente-six heures sur l'intérêt des jeunes pour l'écrit. Conclusions de ce forum: pour commencer, l'écrit ne disparaît pas ; au contraire, les jeunes communiquent plus que jamais grâce à leur téléphone portable ou à Internet³⁷. Seulement, cet écrit est présenté sous de nouvelles formes. Second constat : les acteurs de l'éducation (enseignants, parents, éducateurs) sont conscients que certains jeunes ayant des difficultés de lecture ont un rapport avec l'écrit négatif. Mais ils pensent qu'il y a moyen de provoquer à

³⁷ Dejong A. La cyberlangue française. Bruxelles. 2006. p. 424.

nouveau le désir de lire chez ceux-ci. Le langage SMS, d'après les recherches déjà menées, pourrait être un atout pour la production langagière et l'avenir du français.

Plusieurs recherches se sont intéressées à l'impact du langage SMS sur les jeunes et leurs conclusions sont loin d'être alarmistes. Ainsi, Fabien Liénard (2008), Maître de conférences à l'IUT du Havre et membre du Laboratoire de recherche LiDiFra (Université de Rouen), travaille depuis plusieurs années sur l'écriture électronique et notamment le SMS. D'après ses recherches, l'analyse faite en 2007 de 3 000 SMS révèle que le processus de simplification est très largement utilisé et que les plus experts utilisent plus de procédés pour saisir le texto.

Son travail vient compléter celui de l'équipe de psychologues et de linguistes des universités de Rouen et de Picardie qui avaient demandé à 18 collégiens et 18 étudiants de communiquer sur un même thème (la description d'un itinéraire entre deux points) par SMS, emails et sur papier. Ils ont constaté que le langage SMS s'apprend comme les autres langages et que les messages des collégiens et des étudiants ont à peu près la même longueur sauf que les étudiants les tapent plus vite que leurs « cadets » qui ont souvent besoin de temps pour créer l'abrégé qui permettra de faire passer le message.

Cette même étude a révélé que les utilisateurs font aisément la différence entre les supports et n'écrivent pas de la même manière en fonction des possibilités et des contraintes de chacun. L'étude menée au Canada par les chercheurs Sali Tagliamonte et Derek Denis arrive à la même conclusion : en comparant le langage oral et la rédaction de textos chez 70 adolescents, ils se sont aperçus que les jeunes manipulent différents registres de langue quand ils écrivent.³⁸

Le mot « aujourd'hui » a été écrit par exemple sous 40 formes dont les plus courantes sont « aujourd'hui » (188 fois), « adj » (122 fois), « auj » (117 fois) ou « ojourdui » (24 fois). Ils constatent d'autre part que la ponctuation ne disparaît pas, que la syntaxe est respectée, ainsi que les règles de communication puisque les

³⁸ Fayada Mélanie. Le langage SMS des jeunes. Université Paul-Valéry Montpellier 3. Paris. 2007. p.329.

formules d'introduction (« bonjour », « hello ») et de politesse (« bisou », « à plus ») sont présentées. Ils repèrent même la mise en avant de certaines lettres très peu usitées en français comme le « k », omniprésent dans tous les écrits.

Ces chercheurs sont unanimes pour dire que les jeunes font preuve d'une maîtrise consciente du langage : « nous ne devrions pas nous inquiéter ». Il est possible de braver toutes les règles orthographiques et grammaticales mais il faut garder une transcription phonétique correcte pour que l'interlocuteur ne passe pas des heures à déchiffrer. Cela nécessite, disent des enseignants, une bonne connaissance des caractères (lettres, chiffres, signes) afin de pouvoir associer un caractère à un son (autrement dit associer un graphème à un phonème) et maîtriser la combinatoire de ces caractères.³⁹

Un langage qui participe naturellement aux mutations du langage Les plus optimistes voient dans ce « parlécrit » des jeux de langue propres à inciter à la fréquentation de l'écrit car ce nouveau langage permettrait de nouvelles formes d'expression et enrichiraient les échanges entre individus. En réponse à la position de Romain Jalabert qui écrit « le danger est de laisser cette écriture anarchique à la portée des jeunes adolescents et même d'enfants incapables de faire la différence entre écriture et écriture texto », Sabine Pétillon rappelle que toute langue vit et se nourrit des autres langues, le français n'étant qu'un mélange de latin, grec, arabe, anglais etc. D'ailleurs, l'Académie Française écrit sur son site Internet : « Depuis la première édition du Dictionnaire de l'Académie, qui représentait déjà un effort normatif sans précédent, l'orthographe s'est considérablement transformée, tant du fait d'une évolution naturelle que par l'intervention raisonnée de l'Académie, des lexicographes et des grammairiens.

La réflexion sur l'orthographe doit tenir compte de données multiples et souvent contradictoires, comme le poids de l'usage établi, les contraintes de l'étymologie et celles de la prononciation, les pratiques de l'institution scolaire, celles du monde des éditeurs et des imprimeurs, etc. » Plusieurs choses sont donc à retenir : d'une part, tout le monde ne fait pas de la résistance face au langage SMS

³⁹ Ralph Heyndels. *La Pensée fragmentée*. Philadelphie. 2006. p. 28.

et d'autre part, à tous les niveaux, le français oral ou écrit se simplifie. Ainsi les modifications que draine le langage SMS pourraient n'être qu'une évolution parmi d'autres. Les avis sont donc partagés, l'idéal étant peut-être de maîtriser à la fois cet écrit dynamique et l'écrit scolaire.

La population française d'étude se compose de 24 collégiens et lycéens ayant une pratique régulière des SMS. Elle comprend 12 jeunes dyslexiques âgés de 14 à 20 ans appariés à 12 jeunes non dyslexiques de même sexe, âge et originaires du même milieu socioculturel avec un équilibre des sexes (12 filles et 12 garçons). L'ensemble des sujets est originaire de Versailles et de sa périphérie.

Les 12 adolescents de la population pathologique présentent des difficultés durables et spécifiques dans la maîtrise et l'automatisation des mécanismes de lecture associés à une dysorthographe correspondant à un tableau de troubles spécifiques du langage écrit.⁴⁰ Pour tous ces sujets, un diagnostic de dyslexie a été posé au cours de la scolarité primaire et a été suivi d'une rééducation orthophonique (toujours en cours au moment de l'expérience).

Les performances en lecture et en orthographe de notre population dyslexiques (élèves scolarisés de la 4^e à la terminale) mesurées par le Test de l'alouette (Lefavrais, 1965) et la dictée de Vaney (Frerré, 1961) correspondent à des performances d'élèves du primaire (CEI à CM2) ce qui confirme un décalage important de leurs compétences à l'écrit par rapport à la norme et à la population contrôle. Aucun des sujets de ce groupe ne présente de troubles sensoriels, intellectuels ou psychoaffectifs. Ils proviennent de milieux ordinaires à favorisés et ont suivi d'une scolarisation régulière. Leurs principales caractéristiques sont résumées dans le tableau 1 ci-dessous (afin de préserver l'anonymat des sujets, tous les prénoms ont été modifiés).

Les 12 adolescents non dyslexiques ont des résultats scolaires dans la moyenne, n'ont jamais été suivi en orthophonie et ont une moyenne générale supérieure ou égale à 11/20. Partant des caractéristiques des troubles spécifiques

⁴⁰ Fairon C. Klein J.-R. Paumier S. SMS pour la science. Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, Manuel+CD-Rom. Paris. 2006. p. 341.

du langage écrit d'une part, et des particularités de l'écriture SMS d'autre part, nous sommes posées deux types de questions. Premièrement, considérant que les dyslexiques ont, dans plupart des cas, des compétences phonologiques déficitaires et que ces compétences sont nécessaires à l'utilisation de certains procédés fréquents dans l'écrit SMS, on peut se demander si ces sujets ne rencontrent pas de difficultés particulières dans la lecture et/ou l'écriture de SMS. Pour répondre à cette première question, nous avons proposé à nos deux groupes de sujets (dyslexiques et non dyslexiques) deux tâches de lecture de SMS dans le but de comparer leurs performances respectives (qualité du déchiffrement, temps de lecture, le nombre et le type d'erreurs, compréhension du message)⁴¹.

Deuxièmement, considérant que l'écriture SMS, dans son souci d'économie, simplifie à la fois l'orthographe lexicale et grammaticale et qu'elle n'impose pas de règles strictes, on peut se demander si ce mode de communication écrite ne faciliterait pas, cette fois, la production écrite des dyslexiques. Nous avons donc également proposé aux deux groupes deux tâches d'écriture de SMS et comparé leurs productions (intelligibilité du message, rapidité d'écriture, nombres et types de procédés utilisés, nombre et types d'erreurs).

⁴¹ Fairon C. Klein J.-R. Paumier S. Le langage SMS. Étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête. Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve. Paris. 2006. p. 356.

CHAPITRE II

SMS ET ENRICHISSEMENT DU VOCABULAIRE

2.1. Le langage SMS

Le **langage SMS** est un moyen de communication modifiant les caractéristiques orthographiques voire grammaticales d'une [langue](#) (ici, le français) afin de réduire sa longueur, dans le but de diminuer la durée requise pour composer l'[énoncé](#) ou afin de réduire sa longueur en deçà du seuil maximum imposé par les [messages](#).

Intérêt pour le langage SMS

Le langage SMS fait l'objet d'un certain engouement médiatique avec par exemple l'apparition de nombreux lexiques ou dictionnaires du langage SMS, voire de romans entièrement écrits dans ce langage, à l'instar de *Pa SAge a TaBa* et *Frayeur SMS* de [Phil Marso](#)⁴², qui entend également en faire un outil pédagogique.

Linguistes et sociologues s'intéressent également à la question comme Jacques Anis, auteur d'un petit ouvrage intitulé *Parlez-vous texto ?* Des chercheurs de l'[Université catholique de Louvain](#) ont de leur côté collecté un corpus de 75.000 SMS pour servir de base à leurs recherches (www.smspouirlascience.be).

Certains sites sur Internet proposent des versions en SMS. La ville de Montréal décline son site en trois versions : français, français simplifié et SMS. L'espace « accès simple » s'adresse « aux personnes qui ont de la difficulté à lire et à celles qui ont des incapacités intellectuelles. L'ortographe alternatif qui est utilisée n'est pas une nouvelle façon d'écrire le français, elle est un mode alternatif d'écriture, au même titre que le braille. ». Le « mot du Maire » devient « mo du maire ». L'invitation « prenez le temps de visiter ce site pour avoir des informations » se transforme en « prenè le tan de visité se sit pour avouar dê z'informasion ». Ce style est donc résolument orienté vers une transcription phonétique plutôt que des raccourcis et autres abréviations caractéristiques du langage SMS. Toutefois, le groupe [ortographe](#) propose une « norme d'ortographe alternative

⁴² [Phil Marso](#). Phonétique Muse Service. Paris. 2011. p. 419.

pour tous é une manier de la propagé ».

Il est à noter que l'utilisation du langage SMS fait l'objet de plus en plus de critiques d'une part croissante des [internautes](#). Ainsi, différents arguments appuient ou contestent son utilisation.

Arguments pour

Souplesse d'utilisation : pas de convention à respecter à la lettre (bien qu'il s'agisse en soi d'une nouvelle forme de convention, puisqu'il y a une uniformité)
Permet d'insérer plus d'informations lorsqu'on dispose d'un espace limité pour écrire un message

Rapidité d'utilisation (dans le cadre de [messagerie instantanée](#)). Crée un sentiment d'appartenance à un [groupe social](#), à une [communauté](#) ([linguistique](#) ou [générationnelle](#))

Arguments contre

Difficulté de [lecture](#) et de [déchiffrement](#), notamment dans le cadre de forums [usenet](#) ou sur des [page web](#), où il s'agit souvent de discussions « de fond » où la compréhension des arguments, déjà rendue difficile par l'absence de ton de voix ou d'expression du visage, est plus délicate que durant un dialogue verbal, ces problèmes sont de plus amplifiés pour les lecteurs étrangers⁴³.

Manque de respect du lecteur, qui « doit » apprendre une nouvelle convention

Abaissement du niveau de l'orthographe et parfois aussi de la richesse du vocabulaire (car le langage sms est souvent accompagné de fautes d'orthographe sans aucun rapport avec les abréviations)

Inutilité de son utilisation sur le [Web](#)

Pollution des [moteurs de recherche](#)

La généralisation du langage SMS engendrerait une forme de [conformisme](#) (voire de [sectarisme](#)) vis-à-vis de son utilisation. Le "novlangue" de George Orwell n'est pas si loin...

Sur un portable, l'utilisation de systèmes de [saisie intuitive](#) (T9, iTap) permet d'écrire aussi vite, sans faute ou presque.

⁴³ Guimier de Neef E. Fessard S. Evaluation d'un système de transcription de SMS. Paris. 2007. p. 217-224.

Le langage SMS est au final devenu très territorial : il est généralisé, voire parfois obligatoire dans certains espaces précis (chans [IRC](#), Tchats ou forums, et bien sûr les SMS eux-mêmes) même s'il est de plus en plus courant maintenant sur [Internet](#) de constater l'interdiction du langage sms, pour plus de compréhension.

Il est à noter que l'argument de la frappe plus rapide n'est pas totalement recevable, pour quelqu'un habitué à écrire correctement, il est très difficile d'écrire en SMS. La rapidité d'écriture est seulement dépendante de l'habitude.

Short message service

Le terme [anglais](#) Short message service, plus connu sous le [sigle](#) SMS, est un service proposé conjointement à la [téléphonie mobile](#), voire à d'autres appareils mobiles comme le [Pocket PC](#), qui permet de transmettre des messages textuels de petite taille.

Pour désigner les messages transportés, on parle parfois en [France](#) de minimessage, de télémessage ou de texto. Dans certaines régions du monde comme l'[Amérique du Nord](#), le [Royaume-Uni](#) ou les [Philippines](#), on parle de messagerie texte (*texte messaging*).⁴⁴

Le SMS, désignant aussi par [rétro-acronymie](#) « Service de messages succincts », permet de transmettre des messages de taille maximale comprise entre 70 et 160 caractères suivant la langue utilisée.

Par extension, un SMS désigne également un message transmis par ce biais. Bien que le terme *texto* soit une [marque déposée](#) par l'opérateur français [SFR](#), son usage a tendance à se généraliser en France. Cependant, il n'est pas employé dans les autres pays de langue française, comme par exemple en [Belgique](#) ou au [Canada](#) francophone, où les termes « sms » « message *texte* » et « messagerie *texte* » sont utilisés.

Le minimessage est rapidement devenu un moyen de communication très populaire, surtout en [Europe](#), en [Asie-Pacifique](#) (mis à part le [Japon](#)), en [Australie](#) et en [Nouvelle-Zélande](#), tout particulièrement parmi les populations jeunes et urbaines.

Il faut toutefois noter qu'à l'origine, le SMS était destiné à transmettre des

⁴⁴ Marcoccia M. La représentation du non-verbal dans la communication écrite médiatisée par ordinateur. Paris. 2000. p. 265-274.

messages de service provenant de l'opérateur téléphonique, dans le système [GSM](#) dont il est issu, avant de connaître ses utilisations actuelles. Historiquement, le premier SMS commercial aurait été envoyé en [décembre 1992](#) par un employé de Sema Group, Neil Papworth, à partir de son [ordinateur personnel](#) vers un téléphone mobile sur le réseau GSM de [Vodafone](#) au [Royaume-Uni](#). Le premier message rédigé depuis un téléphone mobile aurait été envoyé par Riku Pihkonen, étudiant en ingénierie chez [Nokia](#), en [1993](#).

Les SMS sont transportés dans les canaux de [signalisation](#) définis par GSM et n'occupent pas la [bande passante](#) réservée au transport de la voix. De surcroît, leur taille est limitée, donc ils sont peu coûteux à transporter pour l'opérateur (évalué à environ 0,07 € par SMS [\[1\]](#)) ⁴⁵. Leur émission est facturée par les opérateurs de téléphonie mobile, dont c'est devenu une source importante de revenus, notamment grâce à l'offre de SMS dits « surtaxés », c'est-à-dire dont le tarif dépasse celui ordinairement appliqué. En France, en raison du coût jugé excessif de SMS, une [association de consommateurs](#) a déposé plainte pour «abus de position dominante collective » auprès du [Conseil de la concurrence](#) [\[2\]](#).

Une version améliorée, les [MMS](#) (Multimédia Message Service), permet de transmettre des messages plus longs et au contenu riche, comme par exemple des photos, messages vocaux ou vidéo, et commence à se généraliser. Contrairement aux SMS, les MMS utilisent des canaux utilisateur qui doivent donc être prévus par l'opérateur.

Dans les années 2000, un nouvel espace-temps pour la communication écrite est apparu. Un écran, un clavier, un modem, un microprocesseur et une ligne téléphonique suffisent à l'utilisateur pour s'informer, faire des transactions, jouer et communiquer. C'est la possibilité - dit Jacques Anis (1998), spécialisé dans le domaine de l'écrit et de l'écriture, notamment les nouvelles technologies - pour des personnes de tous milieux, régions, âges, sexes de communiquer anonymement en temps réel, rapidement et interactivement comme dans les salons « minitéliens ». Ainsi dit-il, « la recherche de connivence, la pression particulière du temps,

⁴⁵ Liénard F. Analyse linguistique et sociopragmatique de l'écriture électronique. Paris. 2008. p. 265-278.

l'agressivité, l'exhibitionnisme caractéristiques d'une communication en groupe renforcent les spécificités du langage télématique, son oralité vraie ou feinte : orthographe « sauvage », style familier et argotique, ponctuation expressive, etc. ». La conversation n'est pas sérieuse mais ludique et fictive.

Des écarts à l'orthographe que Jacques Anis (1998) nomme néographies sont constatées comme l'abréviation (« dial » pour « dialogue »), les graphies phonétisantes (« j trouve »), les graphies de type rébus (« c trop anecdotique »), les squelettes consonantiques (« ds » pour « dans »), l'expressivité renforcée par la répétition de lettres ou de signes de ponctuations⁴⁶.

Seulement voilà, le Minitel est jugé trop lent. Son clavier est peu ergonomique. Les impressions papier, la visualisation d'images animées et l'écoute de sons audio sont impossibles. Pour finir, les coûts de communication sont trop onéreux. Alors depuis 1997, avec l'arrivée du portable, le Minitel fait moins d'émules. Tout en gardant les mêmes procédés linguistiques, les adeptes du dialogue en quasi direct, et notamment les jeunes, préfèrent s'exprimer via le texto.

Le texto ou SMS est un minimessage écrit, échangé entre téléphones portables. Ces messages sont nettement en rupture avec les usages traditionnels de l'écrit scolaire : « On retrouve dans le texto des procédés linguistiques utilisés depuis longtemps dans différents domaines En France, l'expérience du minitel avait déjà donné naissance à une écriture abrégée ». Limitée à 160 caractères, la saisie de SMS sur téléphone portable a nécessité nombre d'adaptations, empruntés à divers modes d'écritures, auxquels les usagers ont dû avoir recours afin de rendre l'oral fidèle à l'écrit. En tout premier lieu, ils ont utilisé l'écriture phonétique grâce au rébus par le biais de logogrammes, de syllabogrammes et de phonétique (« ke » pour « que », « jamè » pour « jamais »). Ils se sont aussi aidés de sigles (« MDR » pour « Mort De Rire »), de squelettes consonantiques (« slt » pour « salut »), de troncations (« ado » pour « adolescent ») ou d'abréviations (« bjr » pour « bonjour »). Par ailleurs, cette forme d'écrit se calque sur la communication orale par l'usage d'un registre de langue courant voire familier (« sur ce merci »), de

⁴⁶ Marty N. Informatique et nouvelles pratiques d'écriture. Paris. 2005. p.378.

négligences incomplètes («c'est pas ...»), de pronoms répétés («moi, je »), d'anglicismes (« now » pour « maintenant ») ou de néologismes («clavardages »). Enfin, elle simule émotions, mimiques ou tonalité grâce à l'onomatopée (« ben, euh »), à l'étirement graphique de lettres ou de signes de ponctuation (chui la, c dur) et aux pictogrammes. Puisqu'il s'agit d'écrire vite tout en se faisant comprendre alors la ponctuation (virgule, point) est réduite voire absente et les apostrophes, guillemets et parenthèses restent marginaux. Il arrive aussi que les majuscules en début de phrase ou aux noms propres soient omises et que les formules de politesse d'ouverture et de fermeture soient réduites voire absente. Les phrases ainsi obtenues sont courtes et concises ; le texto est un écrit communicationnel abrégé mais expressif⁴⁷.

Toutefois, il est aussi une culture qui revêt des usages très différents. En effet, si nous nous référons à l'étude ethnographique de Reluca moise (Glottopol, 2007) sur les stratégies de construction identitaire par l'intermédiaire des nouvelles formes de communication comme le SMS, elle a constaté que celui-ci est un procédé qui permet l'émancipation envers les parents. Par ailleurs, comme il est intimiste, son écriture et sa lecture se réalisent en silence. De plus, il permet d'entretenir des relations d'amitiés et des liens de socialisation. Il peut enfin être envoyé de nulle part et à n'importe quel moment ; a contrario, on est joignable à n'importe quel moment mais seulement par ceux avec qui on veut bien communiquer.

Toujours selon Reluca Moise, en ce qui concerne le SMS affectif, l'enjeu est très important : l'échange de numéros représente la première preuve de confiance envers l'autre. Il permet l'arrangement de rendez-vous ou de rencontres. Avant la rencontre, le SMS autorise la suggestion : rien n'est dit explicitement. C'est une sécurité émotionnelle qui confirme sentiments et impatience de se voir mais qui encourage aussi à faire des déclarations, parfois frivoles voire mensongères. C'est un risque à courir que tous les utilisateurs acceptent implicitement.

Le désir de communiquer prime alors sur le souci de la forme. « Ils

⁴⁷ Jean Véronis. Emilie Guimier. Le traitement des nouvelles formes de communication écrite. Compréhension automatique des langues et interaction. Paris. 2005. p.109.

expérimentent, dit-elle, une attitude ludique tout en étant en constante recherche d'affirmation de soi ».

Enfin, selon le sociologue Jauréguiberry, la pratique du SMS se fait par étapes successives : les jeunes commencent à adopter les SMS pour des raisons utilitaires (efficacité et rentabilité), puis s'en servent pour prendre de la distance vis-à-vis de l'autorité parentale (besoin d'autonomie) et enfin participent aux règles de groupe de pairs, permettant une sociabilité renforcée (besoin d'être branché et d'être ensemble). Avec l'apparition des IRC¹, et l'explosion des textos, le langage SMS arrive sur Internet⁴⁸.

Suite à un post de Pierre-Etienne Chauvel, un responsable des ressources humaines qui tient le blog "Ressources Humaines en Bretagne", je tenais à vous faire part d'un phénomène navrant : le phénomène SMS "Vous m'avez fait un bon devoir, il y a de très bonnes connaissances et on sent que vous avez compris l'essentiel de la problématique. Mais, pourquoi, diable, faites-vous autant de fautes d'orthographe, de grammaire, de conjugaison à chaque phrase " Cette phrase, bien qu'un peu poussée (mais si peu), a été le quasi-quotidien du chargé de travaux dirigés en droit que j'ai été durant quatre années. Après avoir lu le post de Pierre-Etienne Chauvel sur un courriel qu'il a reçu en réponse d'une offre d'emploi rédigée en langage SMS, je me suis demandé si la langue française ne serait pas sérieusement menacée...Mais peut-on vraiment en vouloir directement et à 100% aux personnes incriminées ? Imaginez un peu...

Aujourd'hui, on envoie des SMS tous les jours, et même plusieurs fois par jour. Pour une question de rapidité et d'économie évidente (l'idéal est d'envoyer le texte en un seul message, combien de fois j'ai dû reprendre un message un peu trop long en tentant de le raccourcir d'une façon ou d'une autre pour ne pas empiéter sur un 2nd message pour quelques lettres....), on cherche à abrégé chacun de nos messages, l'important étant l'idée que l'on veut faire passer dans le message (le contenu) et non la façon dont on l'écrit (le contenant). *Qu'y a-t-il de mal à cela ?* Aujourd'hui, internet devient un bien de consommation courant et quotidien.

⁴⁸ Panckhurst R. Analyse linguistique du courrier électronique. Paris. 1998. p. 47-60

De plus en plus rares sont les personnes qui affirment ne jamais avoir touché à Internet, et beaucoup ont touché à un ordinateur pour la première fois afin d'utiliser Internet. Les utilisateurs d'Internet ont quasiment tous utilisés les msn, yahoo messenger et autres tchat en ligne. Bien que le côté économique de faire des abréviations ne se retrouvent pas comme pour le SMS, il apparaît rapidement naturel (il est vrai, plus pour la jeune génération dont je fais partie) de ne pas écrire les phrases et les mots en entier. Sauf d'être le speedy gonzales du clavier, il apparaît plus simple et plus rapide d'abréger les mots⁴⁹. Il m'arrive, moi-même de faire exprès de ne pas conjuguer les verbes, de ne pas mettre un "s" au pluriel, etc, etc, etc car, se dit-on, cela n'a pas grand intérêt d'y faire attention. *Qu'y a-t-il de mal à cela ?*

On peut ajouter à ces deux constats, la prise de note chez les étudiants. En effet, plus on avance dans les études, moins les enseignants dicteront les cours (ce n'est pas le cas pour tous mais disons qu'en général c'est le cas). On pousse alors les étudiants à savoir prendre des notes, ce qui signifie avoir un panel d'abréviations dans un coin de la tête directement utilisable lorsqu'il faut prendre des notes. On les pousse à ne pas rédiger complètement leurs phrases, mais à "prendre des notes". Cela peu s'avérer extrêmement pratique par la suite dans leur vie professionnelle (regardez moi, correspondant local de presse, je suis bien obligé de savoir prendre des notes si non je ne m'en sortirais pas...). *Qu'y a-t-il de mal à cela ?*

A priori, il n'y a rien de mal à tout cela. Mais, c'est comme pour tout, une leçon bien apprise finit, à plus ou moins long terme, par être oubliée si on n'a pas, ou si on ne se donne pas, l'occasion de pratiquer régulièrement ce qui a été appris...

2.2. Usages moins conventionnels

Certains opérateurs offrent la possibilité d'envoyer des messages à des lignes téléphoniques fixes indépendamment de leur capacité à recevoir des messages

⁴⁹ Panckhurst R. Bouguerra T. Communicational and methodological, linguistic strategies using electronic mail in a French University. Santiago. 2003. p. 548-554.

textes. Le destinataire est alors automatiquement contacté en précisant l'expéditeur et on lui lit le message à l'aide de technologies de [synthèse vocale](#).

Il est également possible d'envoyer des SMS via [GPRS](#) à des conditions tarifaires variables selon l'opérateur ; parfois, le coût de l'établissement de la connexion est en sus du prix du SMS.

De nos jours, les SMS sont également utilisés dans les communications de machine à machine. Par exemple, il existe des afficheurs à [LED](#) contrôlés par SMS.

Par ailleurs, de nombreuses entreprises ou collectivités locales utilisent des services d'envoi de SMS par Internet (envoi de SMS par e-mail ou via une requête HTTP). Par exemple, la ville de [Rennes](#) prévient automatiquement ses habitants par SMS lorsque leur passeport ou carte d'identité est disponible en mairie.⁵⁰

Des solutions d'envoi de SMS par Internet sont également utilisées dans les entreprises, les associations et les collectivités locales, pour des envois ponctuels (confirmer un rendez-vous) ou des envois en nombre (annoncer une soirée ou l'ouverture de soldes privés). Ce marché représentait en 2005 plus de 10 millions de SMS envoyés par mois.

Afin de réduire le temps de rédaction et de réponse au maximum, les utilisateurs fréquents de ce service ont adopté un [jargon](#), une sorte d'[argot](#) écrit composé d'abréviations et fonctionnant beaucoup sur les [analogies](#) sonores ([archiphonèmes](#)), ainsi que sur des [dessins](#) de type [émoticon](#) (*smiley*). Cet argot est similaire à celui des [messageries instantanées](#) (*chat*) si ce n'est que les textes en sont bien plus courts et très abrégés.

Le protocole Short Message Service - Point to Point (SMS-PP) est défini dans la norme de téléphonie mobile GSM 03.40. Il est à distinguer du GSM 03.41 définissant le *Short Message Service - Cell Broadcast* (SMS-CB) qui permet de diffuser des messages (publicitaires, informations publiques, etc.) à tous les utilisateurs de mobiles d'une zone géographique donnée.⁵¹

Chaque message est envoyé via un mécanisme [Store and forward](#) à un centre

⁵⁰ Guimier de Neef E. Le traitement automatique des nouvelles formes de communication écrite. Paris. 2005. p. 126-129.

⁵¹ Fairon C. Klein J.-R. Paumier S. Un corpus transcrit de 30 000 SMS français. Paris. 2007. p. 173-182.

SMS (SMSC), qui essaie de le transmettre au destinataire. Si ce dernier n'est pas joignable, le centre stocke le message pour le retransmettre, en plusieurs tentatives si nécessaire. Deux opérations sont disponibles : le Mobile Terminated (MT), pour les messages envoyés à un terminal mobile, et le Mobile Originating (MO), pour ceux qui sont envoyés depuis un terminal mobile. La livraison du message étant basée sur la politique de [best effort](#), il n'y a donc aucune garantie qu'un message soit effectivement délivré à son destinataire. Des délais ou une perte complète d'un message n'est pas exceptionnelle, particulièrement lorsque le message doit traverser des réseaux. L'expéditeur peut demander un accusé de réception de son message mais si les envois fructueux sont bien rapportés, les notifications d'échec ne peuvent pas être garanties.

La transmission de SMS entre le centre et l'appareil mobile peut être faite à travers différents protocoles tel que le [SS7](#) dans le cadre du protocole standard [GSM MAP](#), ou encore par [TCP/IP](#) avec le même standard. Les messages sont envoyés avec l'opération MAP supplémentaire *forward_short_message*, dont la longueur de charge utile (en jargon technique, « payload ») est limitée par les contraintes du protocole de signalisation à savoir 140 [octets](#) (140 octets équivalent à $140 * 8 \text{ bits} = 1120 \text{ bits}$). En pratique, cela se traduit soit par 160 caractères en [encodage](#) sur 7 [bits](#), soit par 140 caractères en encodage sur 8 bits, soit encore par 70 caractères en encodage sur 16 bits. Des jeux de caractères comme l'arabe, le chinois, le coréen, le japonais ou les langues slaves (tel que le russe) doivent être encodées en utilisant [UCS2](#), dont le grain est de 2 octets (voir [Unicode](#)). À cette charge utile viennent s'ajouter les données de [routage](#) et autres [métadonnées](#).

Un texte plus long, (appelé SMS long ou SMS concaténés) peut être envoyé en le segmentant en plusieurs messages, de manière automatique par l'appareil mobile. Dans ce cas, le message commence par un en-tête utilisateur (UDH) contenant les informations de segmentation. L'UDH faisant partie du *payload*, le nombre de caractères par segment est moindre : 153 en encodage 7 bits, 134 en encodage 8 bits et 67 en encodage 16 bits. C'est le terminal récepteur qui est chargé de réassembler le message, puis de le présenter à l'utilisateur de manière atomique.

Bien que le standard permette théoriquement jusqu'à 255 segments, en pratique seuls 6 à 8 segments de messages sont possibles, et chaque segment est facturé au prix d'un message individuel.

Les SMS peuvent aussi être utilisés pour envoyer des contenus binaires tels que des sonneries téléphoniques ou des images (logos), ainsi que des mises à jours logicielles ([OTA](#)). De telles utilisations sont toutefois des extensions propriétaires au standard GSM, et plusieurs standards sont en compétition, bien que le Smart message de [Nokia](#) soit de loin le plus répandu.⁵² Le standard SMS définit un moyen pour un périphérique tiers, par exemple un ordinateur personnel ou un [PDA](#), de contrôler les fonctions SMS d'un appareil mobile, via un câble [RS-232](#) (null-modem), une liaison [Bluetooth](#) ou [infrarouge](#), etc.

⁵² Panckhurst R. Le discours électronique médié, bilan et perspectives. Marseille. 2006. p. 345-366.

CONCLUSION

Ayant analysé les textes des SMS et le vocabulaire de SMS nous pouvons faire la conclusion suivante:

Le langage SMS combine trois procédés pour raccourcir les phrases et les mots :

- La [phonétique](#)
- Le rébus typographique (typographie)
- L'[abréviation](#)

Le succès des [messages SMS](#) s'accompagne de l'apparition d'un langage particulier. Ce langage n'est pas nouveau, il est issu des abréviations utilisées déjà depuis un certain temps sur [IRC](#), puis sur d'autres forums de discussion (tel que celui proposé par [Caramail](#)).

Tout message délivre une information. On appelle canal de transmission le moyen d'acheminer le message. Il s'agit ici des communications SMS entre les téléphones portables. Dans un but d'économies financières, le langage SMS compresse l'information contenue dans le message selon deux principales contraintes du canal de transmission : le nombre réduit de caractères par transmission (160) et le clavier alphanumérique du transmetteur (10 touches).

De fait, le langage SMS est traditionnellement limité à des messages de 160 caractères ou moins. On observe cependant un déplacement d'usage du langage SMS lequel est maintenant utilisé sur Internet.

Construction du langage SMS

Le langage SMS est basé sur plusieurs techniques, parfois utilisées dans d'autres cadres (chat ou forums Internet).

Ecriture phonétique : « koi » pour «quoi », «kom » pour «comme »

Valeur épellative des lettres, des chiffres et des caractères : « G » pour «j'ai », C pour "c'est", «a12c4 » pour «à un de ces quatre », procédé depuis longtemps courant en anglais («r » pour «are », «u » pour «you »)

Sigles : [DTC](#), « MDR » pour « mort de rire », « HAND » pour « have a nice

day », « LOL » pour « Laughing out Loud » (rire tout haut) ou encore « Lots of Laugh » (plein de rires), « ptdr » pour « pété de rire », etc.

Utilisation de la proximité de la prononciation de chiffres et de mots en chinois : « 521 » (« wǔ èr yī ») pour « je t'aime » (« wǒ ài nǐ »)

Omission des voyelles en anglais : « txt msg » pour « text message »

Abréviations multiples : « slt » pour salut, « bjr » pour bonjour, « tlm » pour tout le monde, etc.

[Smileys](#) classiques : « :-) » représente par exemple un visage souriant [Kao Maakus](#) (les smileys japonais, de face) : (^_^) , ('-_-) , T_T , etc.

Ces différentes techniques peuvent être combinées comme dans l'expression « qqun » (« quelqu'un »). Les premières recherches sur le sujet suggèrent également que le langage SMS connaît une variabilité particulièrement importante. Soit le texte suivant:

La linguistique par ordinateur pourrait tirer profit d'une langue abrégée à la fois dans sa syntaxe et ses matériaux - non seulement du point de vue de la mémoire - mais surtout du point de vue de l'analyse algorithmique du langage humain, la particularité d'une langue abrégée étant de supprimer ou de contourner les idiomatismes.

Application de la phonétisation :

On applique une étape de phonétisation qui remplace les phonèmes par des raccourcis :

La linguistik par ordinator pourè tiré profi d'un lang abrégé a la foi dan sa sintax é c matérió - non selman du poin 2 vu de la mémoir - mè surtou du poin 2 vu 2 l'analiz algoritmik du langaj umin, la partikularité d'un lang abrégé étan 2 suprimé ou de contourné léz idiomatism.

Nous constatons que nous avons gagné une ligne sur le texte original.

Application de la phonétisation et du rébus typographique.

On remplace des sons par une seule lettre en fonction de sa prononciation lorsque l'on énumère l'alphabet. Par exemple, « té » sera remplacé par « T » :

La l1g8stik / ordinator pourè tiré profi d'l lang abrégé à la x ds sa sltax é C matRio - non slmt du . 2 vu 2 la mémoir - mè surtt du . 2 vu 2 l'analiz algoritmik du

langaj uml, la partikulariT d'l lang abrég étan 2 suprimé ou 2 contourné lèz idiomatism.

La nouvelle phrase n'est pas beaucoup plus courte.

On peut compresser encore le texte grâce à des abréviations. Le texte devient nettement moins compréhensible. La manière d'abrégé dépend des utilisateurs et du « style » SMS adopté. Des utilisateurs peuvent convenir de certains codes. Souvent, seuls les utilisateurs assez expérimentés comprennent...

Lngk pr ordi pov7 tir pft du lng abr al fs dn sn sytx e sn matr# - nn slmt ptdv mmr - ms srtt ptdv algo spc a lngg hm, 1prtk lng abr = 8:supr o ktrn idiom#.

Statistiques :

L'analyse mathématique du langage SMS en français laisse apparaître quelques points intéressants.

L'[indice de coïncidence](#) est une mesure qui indique la probabilité que deux lettres identiques se suivent dans un texte. Un premier calcul consiste à calculer l'indice de coïncidence d'un texte en français, en l'occurrence [Bel-Ami](#) de [Guy de Maupassant](#). On utilise pour ce faire cet [outil de conversion](#) et on calcule l'indice avec des styles différents, selon un « taux de compression » paramétrable :

texte original : 0.07882

version SMS (compression 70%) : 0.07091

version SMS (compression 100%) : 0.06949

Extrait original : *Quand la caissière lui eut rendu la monnaie de sa pièce de cent sous, Georges Duroy sortit du restaurant.*

Converti en SMS (« 90% ») : *ken la kècière l8 U randu la m0né 2 sa piess d 100 sou, jorges Dur0y s0rti du resto*

L'indice du français oscille entre 0.074 et 0.079 alors que celui d'un langage en SMS a une valeur plus basse, inférieure à 0.070 et pouvant même atteindre 0.067 (indice similaire à l'anglais). Un indice plus élevé indique que la répartition des fréquences des lettres est plus déséquilibrée. À l'inverse, un indice qui diminue s'approche d'une distribution uniforme (la limite étant un texte parfaitement aléatoire avec des lettres uniformément distribuées et un indice de 0,038).

En d'autres termes, le langage SMS tend à *uniformiser* l'usage des lettres en exploitant des lettres moins fréquentes de la langue française comme le K.

Le calcul s'est fait ici en considérant les 26 lettres de l'alphabet. On notera que certains usagers du SMS utilisent allègrement la ponctuation et des signes normalement rares ou absents de la plupart des textes en français. L'indice peut aussi fortement varier en fonction du style SMS, celui-ci peut être plus ou moins complexe avec des signes remplaçant parfois des mots complets.

BIBLIOGRAPHIE

1. Guimier de Neef. Tilt correcteur de SMS évaluation et bilan qualitatif. Paris. 2007.
2. Claude Favre de Vaugelas Les remarques sur la langue Française . Paris. 1647.

3. Caumont Olivier. Discours électronique médié et SMS étude phonologique de quelques morphèmes verbaux. Paris. 2007.

Département Sciences du Langage, Université Paul-Valéry Montpellier 3.

4. Cédric Fairon. Jean René Klein et Sébastien Paumier. Le langage SMS. Etude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête. Presses universitaires de Louvain. Louvain-la-Neuve. Cahiers du Cental. 2006.

5. Ullmann et Stephen. The Principles of Semantics. Oxford. Blackwell. 1951.

6. Michel Charles Introduction à l'étude des textes. Paris. Seuil. "Poétique", 1995.

7. Jacques Anis. Communication électronique scripturale et formes langagières. Paris. 2002.

8. Roland Barthes *Le Bruissement de la langue*. Paris. Seuil. 1984.

9. Roland Barthes. *Le Grain de la voix*. Paris. Seuil, 1981.

10. Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale. Payot. 1975.

11. Emile Benveniste. problèmes de linguistique générale. Paris. 1966.

12. Noam Chomsky. *Réflexions sur le langage*. Philadelphie. 1975.

13. Noam Chomsky. *Structures syntaxique*. Philadelphie. 1957.

14. Kerbrat-Orecchioni *Les interactions verbales*. Paris. 1990.

15. William Labov. *Principes de changement linguistique*. Paris. 1994.

16. Maurice Blanchot. *L'Entretien infini*. Paris. Gallimard. 1969.

17. Bernard Lahire. *Culture écrite et inégalités scolaires*. Lyon. 1993.

18. Françoise Susini-Anastopoulos. *L'Ecriture fragmentaire*. Paris. 1995.

19. Bernard Lahire. *Sociologie de l'échec scolaire à l'école primaire*. Lyon. 1991.

20. Jacques Anis. *Parlez-vous texto ? Guide des nouveaux langages du réseau*. Paris. 2001.

21. Gerbault J. *La langue du cyberspace de la diversité aux normes*. Paris. 2008.

22. Jacques Anis. *Le SMS : enjeux linguistiques, sociaux et culturels*. Paris. Cité

des Sciences et de l'Industrie. 20 mai. 2005.

23. Gérard Genette. *Frontières du récit*. Paris. 1969.

24. Maurice Druon. *Lettre aux français sur leur langue et leur âme*. Paris. 1994.

25. Jacques Derrida. *La Loi du genre*. Baltimore et Londres. Johns Hopkins. University Press. 1980.

26. Serge Doubrovsky. *Une écriture tragique*. Mouscou. 1981.

27 Bove R. *Étude de quelques problèmes de l'écriture SMS pour la synthèse de la parole*. Marseille. 2006.

28. Jacques Anis. *La communication électronique, Approches linguistiques et anthropologiques*. Paris. 2004.

29. Jacques Anis. *Internet, communication et langue française*. Paris. 1999.

30. Roland Barthes. *Fragments d'un discours amoureux*. Paris. 1977.

31. Roland Barthes. *Sade Fourier Loyola*. Paris. 1980.

32. Michel Beaujour. *Miroirs d'encre*. Paris. 1989.

33. Roland Barthes. *Discussion*. Union Générale d'Editions. 1978.

34. Daniel Madelénat. *Le tournant dans la biographie*. Paris. 2003.

35. Dejond A. Mercier J. *La Renaissance du livre*. Bruxelles. 2002.

36. Jean-Marie Keller. *La langue et langage SMS*. Paris. 2004.

37. Dejond A. *La cyberlangue française*. Bruxelles. 2006.

38 Fayada Mélanie. *Le langage SMS des jeunes*. Université Paul-Valéry Montpellier 3. Paris. 2007.

39. Ralph Heyndels. *La Pensée fragmentée*. Philadelphie. 2006.

40. Fairon C. Klein J.-R. Paumier S. *SMS pour la science*. Presses universitaires de

Louvain, Louvain-la-Neuve, Manuel+CD-Rom. Paris. 2006.

41. Fairon C. Klein J.-R. Paumier S. Le langage SMS. Étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête. Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve. Paris. 2006.

42. Phil Marso, l'auteur du premier livre en langage SMS a ouvert une boutique a Paris le 1er juillet 2011. Vous pourrez rencontrer l'auteur et ses ouvrages autour du téléphone portable et du langage SMS / PMS (Phonétique Muse Service). Ainsi que ses autres livres (Polar sur des faits de société et de santé) et les ouvrages des dessinateurs Grémi et Tartrais. [Pour en savoir plus](#) - Megacom-ik 13 Bd Saint Marcel 75013 Paris.

43. Guimier de Neef E. Fessard S. Evaluation d'un système de transcription de SMS. Paris. 2007.

44. Marcoccia M. La représentation du non-verbal dans la communication écrite médiatisée par ordinateur. Paris. 2000.

45. Liénard F. Analyse linguistique et sociopragmatique de l'écriture électronique. Paris. 2008.

46. Marty N. Informatique et nouvelles pratiques d'écriture. Paris, Nathan. 2005.

47. Jean Véronis. Emilie Guimier. Le traitement des nouvelles formes de communication écrite. Compréhension automatique des langues et interaction. Paris. 2005.

48. Panckhurst R. Analyse linguistique du courrier électronique. Paris. 1998.

49. Panckhurst R. Bouguerra T. Communicational and methodological, linguistic strategies using electronic mail in a French University. Cuba Santiago. 2003.

50. Guimier de Neef E. Le traitement automatique des nouvelles formes de communication écrite. Paris. 2005.

51. Fairon C. Klein J.-R. Paumier S. Un corpus transcrit de 30 000 SMS français. Paris. 2007.

52. Panckhurst R. Le discours électronique médié, bilan et perspectives. Marseille. 2006.

SITOGRAPHIE

<http://www.irit.fr/~Dominique.Longin/TALN2007/volume1.pdf>

[http://www.smspourlascience.be/.](http://www.smspourlascience.be/)

[http://www. google.fr](http://www.google.fr)

[http://www. yahoo.fr](http://www.yahoo.fr)